



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARIÈGE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°09-2018-043

PUBLIÉ LE 14 SEPTEMBRE 2018

Sommaire

09 – DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS - DIRECTION

09-2018-09-11-003 - 12_ARRETE_DE_SUBDELEGATION_COLLABORATEURS (3 pages)

Page 4

09 – DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU RAVAIL ET DE L'EMPLOI – DIRECTION

09-2018-09-12-001 - arrete interim uc 09 12 9 2018 (4 pages)

Page 7

09 – PREFECTURE DE L'ARIEGE – DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE ET DE L'APPUI TERRITORIAL

09-2018-08-27-046 - Arrêté n° 2018-55 portant délégation de signature à Monsieur Gérard MATTOY, administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de l'Ariège, en matière de régime d'ouverture au public (2 pages)

Page 11

09-2018-08-27-048 - Arrêté portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat ainsi que celles concernant le pouvoir adjudicateur (1 page)

Page 13

09-2018-08-27-047 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contrôle de légalité (1 page)

Page 14

09-2018-09-10-002 - Arrêté portant subdélégation de signature du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie aux agents de la DREAL Occitanie département de l'Ariège (4 pages)

Page 15

09-2018-09-13-001 - Arrêté préfectoral n° 2018-83 portant désignation de M. Patrick LEVERINO en qualité de secrétaire général de la préfecture de l'Ariège par intérim (2 pages)

Page 19

09-2018-09-11-005 - Décision portant subdélégation de signature aux agents de la direction de la sécurité de l'aviation civile sud département de l'Ariège 20180911-1 (1 page)

Page 21

09 – PREFECTURE – DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

09-2018-09-10-001 - Arrêté inter-préfectoral n°SPL-2018-017 portant approbation du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude (3 pages)

Page 22

09-2018-09-06-001 - Arrêté préfectoral d'abrogation de la carte communale d'Arignac (2 pages)

Page 25

09-2018-08-28-002 - Arrêté préfectoral portant modification des statuts du Syndicat départemental d'énergies de l'Ariège (SDE 09) et transformation en syndicat mixte à la carte (10 pages)

Page 27

09-2018-09-07-001 - Arrêté préfectoral portant transfert du titulaire de droit d'eau (2 pages)	Page 37
09 – PREFECTURE – SERVICE DES SECURITES	
09-2018-09-12-002 - Arrêté préfectoral désignant le fonctionnaire de catégorie B appelé à assurer la présidence en cas d'empêchement des autres membres, de la commission d'arrondissement de Pamiers pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (2 pages)	Page 39
09-2018-09-11-002 - Arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs - Commune de CASTILLON en COUSERANS (3 pages)	Page 41
09-2018-09-11-001 - Arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs (11 pages)	Page 44
09-2018-09-11-004 - Arrêté préfectoral relatif aux arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique (38 pages)	Page 55



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION
SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
DIRECTION

ARRÊTÉ DIR-018-SM-107 portant subdélégation
de la signature de Mme Isabelle AYMARD directrice
départementale de la cohésion sociale et de la protection
des populations de l'Ariège
à certains de ses collaborateurs

**La directrice départementale
de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège**

- Vu** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu** l'arrêté du Premier Ministre en date du 5 janvier 2010 portant nomination dans les directions départementales interministérielles ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 18 août 2017 portant nomination de Mme Isabelle AYMARD en qualité de directrice de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège à compter du 1^{er} septembre 2017,
- Vu** l'arrêté ministériel du 23 août 2017 portant nomination de M. Anthony MONTAGNE en qualité de directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège à compter du 25 septembre 2017
- Vu** l'arrêté préfectoral 2018-53 du 27 août 2018 portant délégation de signature à Mme Isabelle AYMARD en qualité de directrice de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège,

ARRETE

Article 1er :

L'arrêté du 03 septembre 2018 portant subdélégation de la signature de Mme Isabelle AYMARD à certains de ses collaborateurs est abrogé.

Article 2 :

Section I – Direction

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD, délégation de signature est donnée à M. Anthony MONTAGNE, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant des différents services de la direction.

Section II – Administration Générale

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Anthony MONTAGNE, délégation de signature est donnée à Mme Claudie CARROUEE, Attachée d'Administration, Secrétaire Générale, à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant des différents services de la direction.

Section III – Santé - Protection des Animaux et Environnement

Article 4:

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Anthony MONTAGNE, délégation de signature est donnée à M. Pierre BOUTOUR, inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire et chef du service santé – protection des animaux et environnement, ainsi qu'à Mme Monique FRESNEL, inspecteur de santé publique vétérinaire et chef du service sécurité sanitaire de l'alimentation et de la CCRF, et à Mme Maryse RUMEAU, Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant du service chargé de la santé et de la protection des animaux et environnement.

Section IV - Consommation - Alimentation

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Anthony MONTAGNE, délégation de signature est donnée à Mme Monique FRESNEL, inspecteur de santé publique vétérinaire et chef du service sécurité sanitaire de l'alimentation et de la CCRF ainsi qu'à M. Pierre BOUTOUR, inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire et chef du service santé – protection des animaux et environnement et à M. Sébastien POURNY, inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant du service sécurité sanitaire de l'alimentation et de la Ccrf.

Section V – Politiques Sociales

Article 6 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Anthony MONTAGNE, délégation de signature est donnée à M. Patrick DESTREM, attaché d'administration des affaires sanitaires et sociales, chef du service des politiques sociales ainsi qu'à Mme Marta ARNIELLA-ALONSO, inspectrice de l'action sanitaire et sociale et à Mme Magalie LENCOU, inspectrice de l'action sanitaire et sociale à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant de leurs attributions.

Section VI – Vie Associative, Jeunesse & Sports

Article 7 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Anthony MONTAGNE, délégation de signature est donnée à M. Alexandre JUNIER, inspecteur de jeunesse et sports stagiaire, chef du service vie associative, jeunesse et sports et à Mme Catherine SENE, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant de leurs attributions.

Section VII – Mission Droits des Femmes et à l'Égalité

Article 8:

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Anthony MONTAGNE, délégation de signature est donnée à Mme Nicole SURRE, attachée d'administration des affaires sanitaires et sociales et chef de la mission droits des femmes et à l'égalité, à l'effet de signer tous actes, décisions ou correspondances relevant de ses attributions.

Section VIII – Opérations budgétaires et comptables

Article 9 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle AYMARD et de M. Anthony MONTAGNE, délégation de signature est donnée pour ce qui concerne les opérations budgétaires et comptables à :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| - Mme Claudie CARROUEE | - M. Alexandre JUNIER |
| - M. Pierre BOUTOUR | - Mme Monique FRESNEL |
| - M. Patrick DESTREM | - Mme Catherine SENE |
| - Mme Nicole SURRE | |

S'agissant de la validation dans le système CHORUS, les personnes ayant une habilitation de « valideur chorus » et dont les noms suivent, bénéficient de la délégation de signature :

- Sur tous les BOP mentionnés dans l'arrêté préfectoral 2018-53 en date du 27 août 2018 portant délégation de signature à Mme Isabelle AYMARD, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations :

- Mme Patricia SENESSE - secrétaire administrative des affaires sanitaires et sociales
- Mme Claudie CARROUEE - Secrétaire Générale

- BOP 104, 147, 157, 177, 303, 304 :

- Mme Anne GADAL - secrétaire administrative des affaires sanitaires et sociales
- M Patrick DESTREM - attaché d'administration des affaires sanitaires et sociales.

- BOP 206 :

- Mme Isabelle LACOSTE – chef technicien

S'agissant de la validation dans le système CHORUS DT, les personnes ayant une habilitation de « valideur » et dont les noms suivent, bénéficient de la délégation de signature :

- Mme Patricia SENESSE - secrétaire administrative des affaires sanitaires et sociales
- Mme Claudie CARROUEE - Secrétaire générale
- M. Jean-Louis TEYCHENNE - Adjoint administratif
- M. Michel PARROUFFE, Secrétaire administratif des affaires sanitaires et sociales

Section IX – Dispositions communes

Article 10:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois.

Article 11 :

Mme Isabelle AYMARD, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ariège et M. Anthony MONTAGNE, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Foix, le 11 septembre 2018

La directrice départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations

signé

Isabelle AYMARD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail
et de l'Emploi de la région Occitanie**

DIRECCTE

Unité Départementale de l'ARIEGE

ARRÊTÉ

**portant affectation, attributions de fonctions et gestion des intérim
du responsable d'Unité de Contrôle et des agents de contrôle de l'Inspection du travail,**

Le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Occitanie

Vu la loi 83-634 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi 84-16 modifiée portant dispositions statutaires relative à la FPE

Vu l'arrêté ministériel du 15 décembre 2015 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail

Vu l'arrêté interministériel du 25 août 2016 nommant Christophe LEROUGE en qualité de Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Languedoc -Roussillon-Midi-Pyrénées,

Vu l'arrêté ministériel du 11 décembre 2015 portant nomination de Madame Marie-Noelle BALLARIN, Directrice du Travail, Responsable de l'Unité Départementale de l'Ariège,

Vu l'arrêté du 9 mars 2018 relatif à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et au nombre, à la localisation et à la délimitation des sections d'inspection de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi de la région Occitanie,

Vu l'arrêté du 6 septembre 2018 du Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Occitanie relatif à l'affectation des agents de contrôle au sein de la DIRECCTE Occitanie.

ARRETE

Article 1 : Les inspecteurs et contrôleurs du travail sont affectés dans les sections d'inspection composant l'unité de contrôle du département de l'Ariège et chargés des actions d'inspection de la législation du travail dans les entreprises qui en relèvent selon le tableau suivant :

Unité de contrôle de l'Ariège		
Responsable de l'Unité de contrôle : Joan MAISSONNIER		Grade : Directeur Adjoint
Section d'affectation	Nom Prénom	Grade
09-01	BELLET Pierre	Inspecteur du travail
09-02	FOUCHER Annabelle	Inspecteur du travail
09-03	BOURGES-LAFFONT Sylvette	Inspecteur du travail
09-04	QUERY Lucie	Contrôleur du travail

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article R.8122-11-1° du code du travail, les décisions administratives relevant de la compétence exclusive d'un inspecteur du travail sont prises par les inspecteurs du travail désignés selon le tableau suivant, dans les sections d'inspection qui sont confiées à un contrôleur du travail :

Unité de contrôle de l'Ariège		
Section	Contrôleur du travail compétent pour les actions d'inspection	Inspecteur du travail compétent pour les décisions administratives
09-04	QUERY Lucie	FOUCHER Annabelle

En cas d'absence ou d'empêchement d'un inspecteur mentionné ci-dessus, les décisions administratives sont prises par l'inspecteur chargé d'assurer l'intérim de celui-ci en application de l'article 4 du présent arrêté.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R.8122-11-2° du code du travail, le contrôle des établissements d'au moins 50 salariés relevant des sections figurant dans le tableau suivant qui ne serait pas assuré par les contrôleurs du travail est, par exception aux dispositions de l'article 1 du présent arrêté, confié aux inspecteurs du travail désignés dans le tableau :

Unité de contrôle de l'Ariège			
Section	Contrôleur du travail	Inspecteur du travail compétent	Etablissements concernés (+50/100/300 salariés)
09-04	QUERY Lucie	FOUCHER Annabelle	50 et +

En cas d'absence ou d'empêchement d'un inspecteur mentionné ci-dessus, les décisions administratives sont prises par l'inspecteur chargé d'assurer l'intérim de celui-ci en application de l'article 4 du présent arrêté.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs agents de contrôle désignés à l'article 1 ci-dessus, l'intérim est organisé selon les modalités précisées dans les tableaux ci-après :

• **Intérim des agents de contrôle :**

Unité de contrôle de l'Ariège				
Section	Agent de contrôle compétent	Agent de contrôle chargé de l'intérim	Agent de contrôle chargé de l'intérim par défaut	Agent de contrôle chargé de l'intérim par défaut
09-01	BELLET Pierre	BOURGES-LAFFONT Sylvette	FOUCHER Annabelle	QUERY Lucie Entreprises – 50 salariés
09-02	FOUCHER Annabelle	- QUERY Lucie Entreprises – 50 salariés - BELLET Pierre Entreprises 50 salariés et plus	BELLET Pierre	BOURGES-LAFFONT Sylvette
09-03	BOURGES-LAFFONT Sylvette	BELLET Pierre	- QUERY Lucie Entreprises – 50 salariés - FOUCHER Annabelle Entreprises 50 salariés et plus	FOUCHER Annabelle
09-04	QUERY Lucie Entreprises – 50 salariés	FOUCHER Annabelle	BOURGES-LAFFONT Sylvette	BELLET Pierre

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de tous les inspecteurs du travail affectés en section d'inspection faisant obstacle à ce que l'intérim soit assuré selon les modalités fixées à l'article 4, l'intérim est assuré par Joan MAISSONNIER, responsable de l'unité de contrôle.

Article 6 : En cas d'absence ou d'empêchement du Responsable d'Unité de Contrôle désigné à l'article 1 ci-dessus, l'intérim est organisé selon les modalités précisées dans le tableau ci-après :

Unité de contrôle de l'Ariège	Responsable de l'Unité de contrôle	Agent chargé de l'intérim par défaut	Agent chargé de l'intérim par défaut	Agent chargé de l'intérim par défaut
	MAISSONNIER Joan	Annabelle FOUCHER	BELLET Pierre	BOURGES-LAFFONT Sylvette

Article 7 : Conformément aux dispositions de l'article R.8122-10 du code du travail, les agents mentionnés à l'article 1 participent lorsque l'action le rend nécessaire aux actions d'inspection de la législation du travail sur le territoire de l'unité territoriale à laquelle est rattachée l'unité de contrôle où ils sont affectés.

Article 8 : Le présent arrêté annule et remplace toutes les décisions antérieures de même objet.

Article 9 : La responsable de l'unité départementale de l'Ariège de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Occitanie est chargée de l'application du présent arrêté, qui entre en vigueur le jour de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Ariège.

Fait à Foix, le 12 septembre 2018
P/Le Directeur régional et par délégation
La Responsable de l'unité départementale,

Marie-Noëlle BALLARIN

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
RÉDACTEUR : CHRISTIAN SUERE

**Arrêté n° 2018-55 portant délégation de signature
à Monsieur Gérard MATTOY, administrateur
général des finances publiques, directeur
départemental des finances publiques de l'Ariège,
en matière de régime d'ouverture au public**

**La Préfète de l'Ariège
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu** le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;
- Vu** le décret n°2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 ;
- Vu** le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu** le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu** le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu** le décret du 4 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Gérard MATTOY, administrateur général des finances publiques, et l'affectant à la direction départementale des finances publiques de l'Ariège ;
- Vu** le décret du 6 juillet 2018 nommant Madame Chantal MAUCHET, préfète du département de l'Ariège ;
- Sur** proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège :

A R R Ê T E

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Monsieur Gérard MATTOY, administrateur général des finances publiques, en qualité de directeur départemental des finances publiques de l'Ariège, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les arrêtés relatifs aux jours et horaires d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques de l'Ariège.

Article 2

L'arrêté préfectoral du 4 février 2016 est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil départemental des actes administratifs.

Article 4

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège et le directeur départemental des finances publiques de l'Ariège sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Fait à Foix, le 27 août 2018

signé

Chantal MAUCHET

Arrêté portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat ainsi que celles concernant le pouvoir adjudicateur.

Le Directeur académique des services de l'Education nationale

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et dans les départements, notamment les articles 43 et 44 ;

VU le décret du 28 août 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Luc Duret, Inspecteur d'académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale de l'Ariège ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018-52 du 27 août 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc Duret, Directeur académique des services de l'Education nationale,

ARRETE :

Article 1^{er} – En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Luc Duret, Directeur académique des services de l'Education nationale, délégation est donnée, dans le cadre de ses attributions :

à Madame Sylvie Clarac, Secrétaire générale de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Ariège pour signer toute pièce relative à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat ainsi que celles concernant le pouvoir adjudicateur.

Article 2 – La secrétaire générale de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Ariège, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Fait à Foix, le 27 août 2018

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
départementaux de l'Education nationale



Jean-Luc Duret

Arrêté portant délégation de signature en matière de contrôle de légalité

Le Directeur académique des services de l'Education nationale

- VU le code de l'éducation, et notamment l'article L 421-14 modifié par l'ordonnance n° 2004-631 du 1er juillet 2004,
- VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2131-6,
- VU le code des juridictions financières et notamment l'article L 232-4,
- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU la loi 92-604 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,
- VU le décret n° 2004-885 du 27 août 2004 modifiant le décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux (EPL) et le code des juridictions financières,
- VU le décret 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie.
- Vu l'arrêté préfectoral n°2018-51 du 27 août 2018 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc Duret, Directeur académique des services de l'Education nationale, en matière de contrôle de légalité et de contrôle budgétaire des établissements publics locaux d'enseignement.

ARRETE

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Luc Duret, Directeur académique des services de l'Education nationale et en matière de contrôle de légalité des actes n'ayant pas trait au contenu ou à l'organisation de l'action éducatrice des collèges du département de l'Ariège, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie Clarac, Secrétaire générale de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Ariège, à l'effet de recevoir et d'assurer le contrôle de légalité :

- des actes visés à l'article 33-1 1° alinéa du décret n° 85-924 du 30 août 1985 modifié, lesquels deviennent exécutoires 15 jours après leur transmission à l'autorité académique ;
- des actes visés à l'article 33-1 2° alinéa du décret n°85-924 du 30 août 1985 modifié, lesquels deviennent exécutoires dès leur transmission à l'autorité académique ;
- des actes budgétaires (budgets, décisions budgétaires modificatives).

Article 2 : La secrétaire générale de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Ariège est chargée de l'exécution du présent arrêté dont un extrait sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Fait à Foix, le 27 août 2018

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'Education nationale

Jean-Luc Duret

PREFECTURE DE L'ARIEGE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Secrétariat Général

Affaire suivie par : Véronique VIALA
Téléphone : 05 62 30 26 67
Courriel : veronique.viala@developpement-durable.gouv.fr

Arrêté portant subdélégation de signature du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement aux agents de la DREAL Occitanie Département de l'Ariège

Le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Occitanie,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu le décret du 6 juillet 2018 portant nomination de Madame Chantal MAUCHET, préfète du département de l'Ariège ;

Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} janvier 2016 de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité nommant Monsieur Didier KRUGER, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Occitanie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2016 du préfet de région, préfet de la Haute-Garonne, fixant l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Occitanie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-64 du 27 août 2018 de la préfète de l'Ariège, portant délégation de signature à Monsieur Didier KRUGER, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Occitanie ;

Arrête :

Article 1^{er} – Subdélégation est donnée de façon permanente pour l'ensemble des actes mentionnés à l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Sébastien FOREST, directeur régional adjoint ;
- Philippe MONARD, directeur régional adjoint ;
- Cyril PORTALEZ, directeur régional adjoint ;
- Laurence PUJO, directrice régionale adjointe.

Article 2 – En application des dispositions de l'arrêté susvisé, et dans les limites de leurs compétences définies par l'organisation de la DREAL Occitanie, délégation de signature est donnée aux agents ci-après cités :

1. Pour la Direction Risques Industriels et l'Unité Interdépartementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège, pour tous les actes et documents cités à l'article 1^{er}, parties C, D, E, F et G, de l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Pascal DAGRAS, directeur de la Direction Risques Industriels , et Philippe FRICOU, son adjoint ;
- Jean NIQUET, chef de l'Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège, Rémy CORTES, son adjoint, et Hervé GERMAIN, chef de subdivision ;

et,

pour tous les actes et documents relevant de l'article 1^{er}, parties C et D, à :

- Philippe CHARTIER, chef du département sol, sous-sol, éoliennes ;

pour tous les actes et documents relevant de l'article 1^{er}, partie E, à :

- Olivier MEVEL, chef du département véhicules, équipement sous-pression, canalisations ;
- Lusiane LE CAMPION, Philippe VIALLE, Florent FIEU, Eric SAUTIER, chargés de missions équipements-sous-pression, canalisations ;

pour tous les actes et documents relevant de l'article 1^{er}, partie F, à :

- Philippe CHARTIER, chef du département sol, sous-sol, éoliennes ;
- Hervé CHERAMY, chef du département risques chroniques ;
- Elsa VERGNES, cheffe du département risques accidentels ;
et, dans la limite des attributions fixées par la note d'organisation de la Direction Risques Industriels/Unités Interdépartementales, à :
- Célia DERONZIER, Michel ENES, Sandrine GAU, Hélène GAYOUT, Marion GENADOT, Amélie GILLET, Frédéric HERBERT, Kévin JACQUELINE-BOUTROS, Gwladys PLACIDE, Stéphanie ROBIC, Dominique RUMEAU, Marie SUDERIE, Sylvain ZIBROWIUS, inspecteurs (trices) coordonnateurs (trices) pour l'instruction de demandes d'autorisation environnementales ;

pour tous les actes et documents relevant de l'article 1^{er}, partie G, à :

- Olivier MEVEL, chef du département véhicules, équipement sous-pression, canalisations ;
- Jean LAVIELLE, chef de la subdivision véhicules de l'Unité Inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège, Christophe BOURNET, Éric CARRIERE, Florian DUBARE et Adrien GABET, ses adjoints ;
- Didier BOT, Jérôme DUFORT, Christophe TESTANIÈRE et Max VAILLANT, chargés de mission sécurité et homologation des véhicules.

2. Pour la Direction Risques Naturels, pour tous les actes et documents cités à l'article 1^{er}, parties H et I, de l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Philippe CHAPELET, directeur de la Direction Risques Naturels, et Marie-Line POMMET, son adjointe ;

et pour tous les actes et documents relevant de l'article 1^{er}, partie H, à :

- David RANFAING, adjoint à la cheffe du Département Ouvrages Hydrauliques et Concessions, chef de la division Est, Francis AUGE, chef de la division Ouest, et Anne SABATIER, cheffe de la Mission Concessions ;
- Clotilde BELOT, Caroline CESCO, Sylvie CHATAGNER, Germain COURALET, Christelle DELMON, Julia FOURCADE, Michel FOURNIER, Marc GILLIER, Marianne LAGANIER, Patrice LAPERGUE, Isabelle LEGROS, Laurent MARTIN, Gilles MOLES, Marielle PEROT, Philippe PLOTIN, Didier PUECH, Antoine RIGAUD, Christophe RONDEAU, David SABATIER et Céline TONIOLO, inspecteurs (trices) de la sécurité des ouvrages hydrauliques et/ou chargé(e)s de mission de tutelle des concessions hydroélectriques.

3. Pour la Direction Transports, pour tous les actes et documents cités à l'article 1^{er}, partie B, de l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Christian GODILLON, directeur de la Direction Transports, et Patrick BURTÉ, son adjoint ;
- et à :
- Nicolas MERY, chef de la division maîtrise d'ouvrage à Toulouse ;
 - Alex URBINO, chef de la division maîtrise d'ouvrage à Montpellier ;
 - Hervé ODORICO, adjoint au chef de la division maîtrise d'ouvrage à Montpellier ;
 - Isabelle SAINT PIERRE, adjointe au chef de la division maîtrise d'ouvrage à Montpellier.

4. Pour la Direction Énergie Connaissance, pour tous les actes et documents cités à l'article 1^{er}, partie A, de l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Eric PELLOQUIN, directeur de la Direction Énergie et Connaissance, et Frédéric DENTAND, son adjoint ;

et à :

- Claire BASTY, cheffe de la division énergie Air Est ;
- Sébastien GRENINGER, chef de la division énergie Air Ouest ;
- Anne DUCRUEZET, cheffe de la division développement durable et partenariat.

5. Pour la Direction Écologie, pour tous les actes et documents cités à l'article 1^{er}, partie J, de l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Zoé MAHÉ, directrice de la Direction Écologie, et Paula FERNANDES, son adjointe ;

et à :

- Michel BLANC, chef du Département eau et milieux aquatiques ;
- Émilie PERRIER, cheffe du département biodiversité ;
- Paul CHEMIN, chef de la division milieux marins et côtiers ;
- Michaël DOUETTE, chef de la division biodiversité montagne et Atlantique ;
- Fabienne ROUSSET, cheffe de la division biodiversité méditerranéenne et continentale ;

et à :

- Vincent ARENALES-DEL-CAMPO, Laëtitia BABILLOTTE, Alexandre CHERKAOUI, Luis DE-SOUSA, Mailys LAVAL, Pascale SEVEN et Laurence VERNISSE, chargés de l'instruction de la procédure dérogation espèces protégées, pour les consultations relatives à la dérogation pour la destruction d'espèces protégées prévues dans la phase d'examen des autorisations environnementales, en particulier celles visées à l'article R181-28 du code de l'environnement, réalisées de manière dématérialisée via l'outil ONAGRE ;

ainsi qu'à, en cas de besoin, notamment pour cause d'intérim :

- David DANEDE, chargé de la coordination CITES, et Xavier NIVELEAU, instructeur CITES, pour les actes intéressant CITES dont les dérogations prises en application de l'article L. 411-2 du code de l'environnement ;
- Axandre CHERKAOUI, chargé de mission « Réglementation espèces protégées (L411) » pour les actes intéressant les dérogations scientifiques à la destruction d'espèces protégées.

Article 3 – Les dispositions de l'arrêté de subdélégation du 14 juin 2018 sont abrogées.

Article 4 – Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Fait à Toulouse, le **10 SEP. 2018**

Le directeur régional,



Didier KRUGER

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE
DCIAT/BUREAU DE LA COORDINATION
INTERMINISTÉRIELLE

RÉDACTEUR : CHRISTIAN SUERE

**Arrêté préfectoral n° 2018-83 portant
désignation de M. Patrick LEVERINO en
qualité de secrétaire général de la préfecture
de l'Ariège par intérim**

**LA PREFETE DE L'ARIEGE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu** la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances (LOLF) définissant le nouveau cadre budgétaire, comptable et de gestion applicable à l'Etat, à compter du 1er janvier 2006 ;
- Vu** les lois n° 1983-634 du 13 juillet 1983 modifiée et n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- Vu** le décret n°2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 ;
- Vu** le décret du 14 mars 2016 nommant M. Patrick LEVERINO, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Girons ;
- Vu** le décret du 6 juillet 2018 nommant Madame Chantal MAUCHET, préfète du département de l'Ariège ;
- Considérant** la vacance du poste de secrétaire général de la préfecture à compter du 17 septembre 2018,

ARRETE

Article 1er:

Monsieur Patrick LEVERINO, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Girons, exerce, par intérim, la fonction de secrétaire général de la préfecture de l'Ariège.

Article 2:

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de lundi 17 septembre 2018.

Article 3:

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège par intérim, la sous-préfète de Pamiers et le sous-préfet de Saint-Girons sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Foix, le 13 septembre 2018

La préfète

signé

Chantal MAUCHET

PREFETURE DE L'ARIEGE

Décision n° 143/D/DSAC/S/2018
Portant subdélégation de signature aux agents
de la direction de la sécurité de l'aviation civile
Sud pour le département de l'Ariège

Le Directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

VU le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 portant création de la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2008 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile,

VU l'arrêté n° 203920062683 du 4 décembre 2015 nommant M. Philippe Ayoun, Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 portant délégation de signature au titre de ses missions départementales à M Philippe Ayoun, directeur de la sécurité de l'aviation civile sud ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Dans le cadre de leurs attributions respectives, délégation de signature est donnée à :

- à M. Patrick DISSET, adjoint aux affaires techniques, à Mme Valérie CARIOU-PILATE, chef du département gestion des ressources, et à Mme Frédérique MELOUS, cheffe de cabinet, pour les actes relatifs aux alinéas 1 à 6 de l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 susvisé
- à M. Samy MEDANI, chef de la division opérations aériennes pour les actes relatifs à l'alinéa 1 de l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 susvisé
- à M. Maxime BRUGEL, chef de la division aéroports et navigation aérienne pour les actes relatifs à l'alinéa 5 de l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 susvisé
- à Mme Isabelle ROMBY, chef de la division régulation et développement durable pour les actes relatifs à l'alinéa 6 de l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 susvisé

Article 2: Le Directeur de la sécurité de l'Aviation Civile Sud est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Ariège.

Fait à Blagnac, le 11 septembre 2018

Le directeur de la Sécurité de l'aviation civile Sud



Philippe Ayoun



PREFET DE L'AUDE

**Arrêté inter-préfectoral n° SPL-2018-017
portant approbation du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE)
de la Haute Vallée de l'Aude**

Le Préfet de l'Aude,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet des Pyrénées-Orientales,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

La Préfète de l'Ariège,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.212-3 et suivants et R.212-26 et suivants du code de l'environnement ;

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021 du bassin Rhône-Méditerranée approuvé par arrêté du préfet coordonnateur de bassin le 3 décembre 2015 ;

Vu le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Alain THIRION en qualité de préfet de l'Aude à compter du 20 mars 2017 ;

Vu le décret du 18 juin 2015 portant nomination de Mme Marie LAJUS en qualité de Préfète de l'Ariège ;

Vu le décret du 9 mai 2018 portant nomination de M. Philippe CHOPIN en qualité de Préfet des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2001-1710 du 17 septembre 2001 fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Haute Vallée de l'Aude ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2012256-001 du 18 octobre 2017 modifié, relatif à la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Haute Vallée de l'Aude ;

Vu le projet de SAGE validé par la CLE le 14 novembre 2016 ;

Vu les consultations engagées en décembre 2016, auprès des conseils municipaux des communes concernées et de leurs groupements compétents, du Conseil Régional, des Conseils Départementaux, des Chambres consulaires, du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise des Pyrénées Catalanes, du COGEPOMI et les avis formulés ;

Vu la délibération n°2017-13 du Comité d'Agrément du Bassin Rhône-Méditerranée du 31 mars 2017 ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 octobre 2017 au 30 novembre 2017 sur le projet de SAGE et les avis formulés ;

Vu le rapport et l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 29 décembre 2017 ;

Vu la délibération de la CLE du 15 mars 2018 adoptant le projet de SAGE ;

Vu la déclaration environnementale, le projet de SAGE et la délibération transmis par le Président de la CLE le 20 avril 2018 au préfet de l'Aude ;

Considérant que le SAGE de la Haute Vallée de l'Aude satisfait à la nécessité d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau telle que définie à l'article L.211-1 du code de l'environnement ;

Considérant que le SAGE de la Haute Vallée de l'Aude est compatible avec les orientations fondamentales du SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021 et contribue aux objectifs de ce même SDAGE ;

Considérant que les observations formulées au cours des diverses phases de consultation ont été prises en compte dans le document définitif ;

Sur proposition des secrétaires généraux des préfectures de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ;

ARRETENT

ARTICLE 1 :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute Vallée de l'Aude est approuvé.

Il est constitué des documents suivants, tels qu'adoptés par la Commission Locale de l'Eau le 15 mars 2018 :

- le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- le règlement,
- l'atlas cartographique.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté, accompagné de la déclaration prévue au 2° du I de l'article L.122-9 du code de l'environnement, est publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège, et fait l'objet d'une mention dans au moins un journal régional ou local diffusé dans chaque département concerné. Ces publications indiquent les lieux ainsi que l'adresse des sites internet où le SAGE peut être consulté.

Le SAGE de la Haute Vallée de l'Aude est transmis aux maires des communes situées dans le périmètre, aux présidents de la Région Occitanie, des Départements de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège, des chambres de commerce et d'industrie de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège, des chambres d'agriculture de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège, du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée, ainsi qu'au préfet coordonnateur de bassin Rhône Méditerranée Corse, Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La transmission peut se faire sur un support physique électronique avec la possibilité d'adresser un exemplaire papier à l'organisme qui en fait la demande expresse.

ARTICLE 3 :

Le SAGE de la Haute Vallée de l'Aude, tel que défini à l'article 1, accompagné de la déclaration environnementale prévue au 2° du I de l'article L.122-9 du code de l'environnement, ainsi que du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, est tenu à la disposition du public dans les préfectures de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège. Des versions électroniques téléchargeables de ces documents sont mis à la disposition du public sur les sites internet des préfectures de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège, et sur le site Internet Gest'eau (www.gesteau.eaufrance.fr).

Le SAGE sera également consultable sur le site internet du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières, EPTB Aude et structure porteuse du SAGE (<http://www.smmar.org>).

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication aux recueils des actes administratifs des préfectures de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier.

ARTICLE 5 :

Les secrétaires généraux de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au président de la commission locale de l'eau.

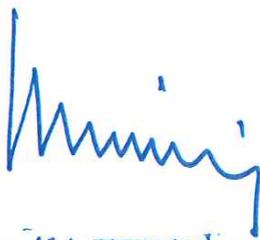
Carcassonne le **10 SEP. 2018**

La Préfète de l'Ariège



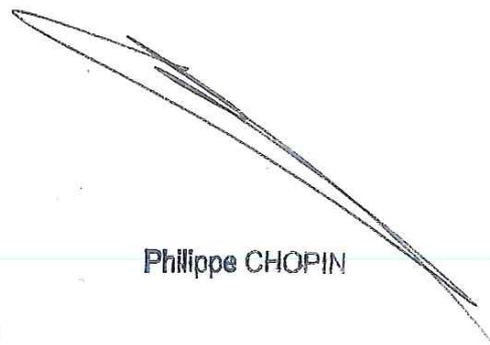
Marie LAUS

Le Préfet de l'Aude



Alain THIRION

Le Préfet des Pyrénées-Orientales



Philippe CHOPIN



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET
DE LA LÉGITIMITÉ

Bureau du contrôle de légalité, de l'urbanisme
et du contentieux

Arrêté préfectoral portant abrogation de la carte communale d'Arignac

La préfète de l'Ariège
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L 124-1 et suivants et R 124-1 et suivants,
Vu l'arrêté préfectoral du 21 juin 2005 approuvant la carte communale d'Arignac,
Vu la délibération du conseil municipal d'Arignac en date du 24 mars 2009 prescrivant l'élaboration du P.L.U ,
Vu la délibération du conseil municipal d'Arignac en date du 27 mars 2017 arrêtant le projet de révision du PLU ,
Vu l'arrêté municipal d'Arignac en date du 18 octobre 2017 mettant le projet de PLU et l'abrogation de la carte communale à l'enquête publique,
Vu les conclusions du commissaire enquêteur du 12 janvier 2018,
Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes du pays de Tarascon en date du 11 juin 2018 décidant d'abroger la carte communale et d'approuver un plan local d'urbanisme,
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège:

ARRÊTE

Article 1:

La carte communale d'Arignac est abrogée.

Article 2:

Conformément aux dispositions de l'article R 124-8 du code de l'urbanisme, la délibération susvisée et le présent arrêté seront affichés au siège de la communauté de communes de Tarascon et en mairie d'Arignac, pour une durée minimale d'un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le présent arrêté sera publié en outre au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 3:

M. le secrétaire général, M. le maire d'Arignac et M. le président de la communauté du pays de communes de Tarascon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil départemental des actes administratifs.

Fait à Foix, le 06 septembre 2018

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

SIGNE

Christophe HERIARD

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
DE LA LEGALITÉ

BUREAU DU CONTRÔLE
BUDGÉTAIRE ET DE
L'INTERCOMMUNALITÉ

Arrêté préfectoral portant modification des statuts du
Syndicat départemental d'énergies de l'Ariège (SDE 09)
et transformation en syndicat mixte à la carte

R.FONTAINE

La préfète de l'Ariège
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L .5711-1, L.5211-17, L.5211-20 et L.5212-17 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 avril 1951 modifié portant création du syndicat départemental des collectivités électrifiées de l'Ariège ;

Vu les demandes d'adhésion de la communauté de communes du pays d'Olmes et de la communauté de communes de la Haute-Ariège pour l'ensemble de leur périmètre ;

Vu la délibération du comité syndical du syndicat départemental d'énergies de l'Ariège (SDE 09) en date du 15 décembre 2017 proposant une modification des statuts et notamment :

- ▶ acter le statut du SDE 09 comme syndicat mixte fermé à la carte en introduisant au titre des compétences « à la carte » la distribution de chaleur et de froid qu'une commune ou un EPCI peut décider de transférer au syndicat.
- ▶ acter le transfert au SDE 09 de la compétence relative à l'éclairage public travaux neufs et entretien des EPCI
- ▶ préciser dans le cadre des activités annexes et complémentaires :
 - la possibilité donnée au syndicat de prendre des participations de sociétés (SEM...) en rapport avec l'exercice des compétences transférées ;
 - l'implication du syndicat dans l'accompagnement de ses adhérents, communes et EPCI dans la planification énergétique (TEPCV, PCAET....) ;
 - son intérêt pour la diversification des sources d'énergies en matière de mobilité (GNV, hydrogène....).
- ▶ acter la représentation des EPCI par un délégué
- ▶ modifier l'article 10 relatif au budget du syndicat

Vu les 291 délibérations des communes favorables sur les 331 communes membres du SDE 09 ;

Vu les 6 délibérations de communautés favorables sur les 7 communautés membres du SDE ;

Considérant que les conditions de délais et de majorité requises sont atteintes ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège,

A R R E T E :

Article 1 : Les statuts du SDE 09, dans leur version actualisée pour tenir compte de la transformation du syndicat en syndicat mixte à la carte et des modifications statutaires, sont joints au présent arrêté (Annexe 1) ainsi que la liste actualisée des membres du syndicat (annexe 2).

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège, les sous-préfets de Pamiers et de Saint-Girons, le directeur départemental des finances publiques du département de l'Ariège, le président du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE09), les membres du syndicat, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Foix le 28 août 2018

Pour la préfète et par délégation
le secrétaire général

signé : Christophe HERIARD

Statuts du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège

PREAMBULE

Par arrêté préfectoral du 21 avril 1951 fut créé, entre des communes et des établissements publics de coopération intercommunale du département de l'Ariège, un Syndicat dénommé : Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Ariège.

Ce Syndicat, en ce qui concerne l'objet statutaire, fut modifié par les arrêtés préfectoraux des 8 février 1970, 7 mai 1993, 10 Novembre 1998, 11 avril 2002, 23 avril 2004 et 14 septembre 2015.

Lors de cette dernière modification statutaire, le syndicat a pris la dénomination de Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE 09).

Il s'agit d'un syndicat mixte fermé à la carte qui relève des dispositions de l'article L5711-1, L 5212-1 , L5212-16 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

Il comprend 331 communes du département de l'Ariège, le syndicat de communes St Quirc et les établissements publics de coopération intercommunale tel que listés en annexe 2 à l'arrêté préfectoral en date du 28 août 2018.

Il est désigné ci-après par << Syndicat >>.

COMPETENCES OBLIGATOIRES :

ARTICLE 1 : EN MATIERE D'ENERGIE ELECTRIQUE

1-1 Pour les collectivités membres placées sous le régime de la concession de distribution d'électricité:

1.1.1. Le Syndicat exerce la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation du réseau de distribution d'énergie électrique ainsi qu'à la fourniture d'électricité.

A ce titre il exerce les droits et prérogatives résultant pour les communes et groupements de communes, des textes légaux et réglementaires en vigueur relatifs à l'utilisation de l'énergie électrique tels que de la loi n° 46-628 du 8 Avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz et la loi n° 2000-108 du 10 Février 2000, relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

Le Syndicat représente les collectivités membres dans tous les cas où les lois et règlements prévoient qu'elles doivent être représentées ou consultées.

1.1.2. Le Syndicat contrôle le bon accomplissement des missions de service public et contrôle le réseau de concession. Il veille au respect du contrat de concession.

1.1.3. Le Syndicat assure la représentation des intérêts des usagers dans leurs relations avec les exploitants.

1.1.4. Le Syndicat est maître d'ouvrage des investissements sur le réseau public de distribution d'électricité, à l'exception des cas où la maîtrise d'ouvrage des investissements sur le réseau public de distribution d'électricité relève du concessionnaire.

Les éléments interconnectés du réseau public d'électricité situés sur le territoire du Syndicat appartiennent au Syndicat ou le cas échéant aux collectivités membres qui les mettent à disposition du Syndicat pour l'exercice de ses compétences.

1.1.5. Le Syndicat est maître d'ouvrage d'installations de production d'électricité de proximité et exploite ces installations dans les conditions mentionnées à l'article L 2224-33 du C.G.C.T.

1.1.6. Le Syndicat réalise dans le cadre des dispositions de l'article L 2224-31 du C.G.C.T. directement ou par l'intermédiaire du concessionnaire des actions tendant à la maîtrise de la demande d'électricité.

1.1.7. Le Syndicat met en application, le cas échéant, les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'utilisation des éventuelles réserves d'énergie.

1-2 Pour les collectivités membres desservies par une régie d'électricité:

1.2.1. Le Syndicat est maître d'ouvrage des investissements sur le réseau public de distribution d'électricité, à l'exception des cas où la maîtrise d'ouvrage des investissements sur le réseau public de distribution d'électricité relève de la régie d'électricité.

1.2.2. Le Syndicat représente les collectivités, dans tous les cas où les lois et règlements prévoient qu'elles doivent être représentées ou consultées.

1.2.3. Le Syndicat assure la représentation des intérêts des usagers dans leurs relations avec les exploitants.

1.2.4. Le Syndicat est maître d'ouvrage d'installations de production d'électricité de proximité et exploite ces installations dans les conditions mentionnées à l'article L 2224-33 du C.G.C.T.

1.2.5. Le Syndicat réalise dans le cadre des dispositions de l'article L 2224-31 du C.G.C.T. directement ou par l'intermédiaire de la régie d'électricité des actions tendant à la maîtrise de la demande d'électricité.

1.2.6. Le Syndicat met en application, le cas échéant, les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'utilisation des éventuelles réserves d'énergie.

ARTICLE 2 : EN MATIERE D'ENERGIE GAZ

2-1 Le Syndicat exerce la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation de gaz, ainsi qu'à la fourniture de gaz.

2-2 Le Syndicat contrôle le bon accomplissement des missions de service public et contrôle le réseau de concession. Il veille au respect du contrat de concession.

2-3 Le Syndicat est maître d'ouvrage des investissements sur le réseau public de distribution de gaz, à l'exception des cas où la maîtrise d'ouvrage des investissements sur le réseau public de distribution de gaz relève du concessionnaire.

Les éléments interconnectés du réseau public de gaz situés sur le territoire du Syndicat appartiennent au Syndicat ou le cas échéant aux collectivités membres qui les mettent à disposition du Syndicat pour l'exercice de ses compétences.

ARTICLE 3 : EN MATIERE D'ECLAIRAGE PUBLIC

3-1 Le Syndicat exerce, pour les collectivités et EPCI membres, la compétence de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre des investissements sur les installations d'éclairage public. Celles-ci concernent l'éclairage des voies et des lieux publics, l'éclairage extérieur du domaine privé de celles-ci, les éclairages sportifs extérieurs, les éclairages des zones de loisirs et d'hébergements, la mise en valeur du patrimoine public,

3-2 Le Syndicat assure obligatoirement la compétence relative au fonctionnement des installations d'éclairage comprenant notamment l'entretien préventif et curatif sauf pour les collectivités qui, au travers de leur régie d'électricité, assurent cette compétence.

3-3 Le Syndicat conseille les communes pour les installations établies par des tiers, notamment par des aménageurs, lotisseurs ou autres et susceptibles d'entrer dans le domaine public.

3-4 Les EPCI transfèrent au SDE09 la compétence relative à l'éclairage public dans les limites des compétences dont ils disposent.

ARTICLE 4 : EN MATIERE DE TELECOMMUNICATIONS

Compte tenu des liens techniques étroits existant entre la distribution publique et les réseaux de télécommunication, le Syndicat assure la maîtrise d'ouvrage de travaux coordonnés lors des extensions et des réaménagements esthétiques des réseaux concernés.

Dans ce cadre, le Syndicat exerce la compétence relative à la maîtrise d'ouvrage – premier établissement et/ou travaux ultérieurs – d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications, pour les mettre à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs conformément aux lois et règlements en vigueur

ARTICLE 5. EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le Syndicat exerce la compétence relative à la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables mentionnée à l'article L 2224-37 du CGCT. L'exploitation peut comprendre l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.

COMPETENCES A LA CARTE:

ARTICLE 6 :

6.1 – Distribution publique de chaleur et de froid

Dans le domaine des réseaux publics de distribution de chaleur et de froid, le Syndicat exerce en lieu et place des communes ou EPCI qui en font la demande la compétence relative à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de réseaux publics de chaleur et de froid.

A ce titre le Syndicat assure notamment :

- La maîtrise d'ouvrage des installations,
- L'exploitation du service,
- La représentation et défense des intérêts des usagers dans leurs relations avec les exploitants,
- La réalisation d'actions ou des interventions dans le but de faire réaliser des actions tendant à maîtriser la demande d'énergies de réseau de chaleur, selon les dispositions prévues au L.2224-34 du CGCT.

ARTICLE 7 – TRANSFERT ET REPRISE DE COMPETENCES

7.1 Transfert de compétences à la carte

La prise de compétence s'opère sur délibération des communes ou EPCI adhérents.

La délibération portant transfert d'une compétence à la carte est notifiée par l'exécutif du membre concerné au président du Syndicat.

Le comité syndical statue sur les modalités et conditions de transfert de cette compétence.

Le transfert prend effet le premier jour suivant la date à laquelle la délibération du comité syndical devient exécutoire.

7.2 Reprise de compétences à la carte

La reprise d'une compétence à la carte transférée au Syndicat par une de ses communes ou EPCI membre s'effectue dans les conditions suivantes :

- La reprise prend effet au premier jour du troisième mois suivant la date à laquelle la délibération de l'assemblée délibérante de la commune ou de l'EPCI concerné est devenue exécutoire.

- la commune ou l'EPCI reprenant une compétence se substitue au Syndicat dans les contrats souscrits par celui-ci.

- la délibération de la commune ou de l'EPCI portant reprise de compétence est notifiée par l'exécutif du membre concerné au Président du Syndicat.

Les autres modalités de reprise de compétences à la carte s'effectuent conformément aux dispositions des articles L.5211-25-1 et L.5721-6-2 du CGCT.

ACTIVITES ANNEXES ET COMPLEMENTAIRES

ARTICLE 8 :

Le syndicat peut, à la demande d'un de ses membres, d'une autre collectivité, d'un autre établissement public de coopération intercommunale, d'un syndicat mixte, d'un établissement public ou d'un tiers, assurer des prestations qui se rattachent à son objet suivant les modalités décrites dans les lois et règlements en vigueur. Il peut intervenir sous mandat de maîtrise d'ouvrage qui donne lieu à l'élaboration d'une convention.

8.1 Le Syndicat peut réaliser les éclairages festifs, l'équipement électrique extérieur pour les fêtes et manifestations.

8.2 Le Syndicat peut réaliser des travaux d'équipement électrique extérieur à l'aval d'un comptage, permettant la desserte de zones de loisirs et d'hébergement.

8.3 En matière de gestion de l'énergie, le Syndicat peut réaliser pour l'ensemble de ses membres adhérents toute action visant à la gestion de l'énergie et à la maîtrise de la demande en énergie dans les conditions mentionnées à l'article L2224-34 du CGCT.

Le syndicat peut organiser et mettre en œuvre une politique de gestion des certificats d'énergie, en particulier le regroupement et la négociation de ces certificats.

Le Syndicat apporte son assistance technique aux collectivités membres qui souhaitent mettre en œuvre les dispositions de l'article L 2224-32 du C.G.C.T.

8.4 Le Syndicat intervient en matière de cartographie pour ce qui concerne les réseaux de distribution d'électricité, de gaz et d'éclairage public.

A ce titre, il s'associe aux opérations qui tendent à établir une cartographie informatisée des réseaux concernés et passe à cet effet des accords de partenariat pour le financement et des conventions pour l'exécution des opérations.

Il veille également à l'application des textes en vigueur concernant la diffusion d'informations liées à l'utilisation de l'informatique.

8.5 Le Syndicat peut assurer la mission de coordonnateur de groupement de commandes dans les conditions prévues à l'article 8 du Code des marchés publics, pour toute catégorie d'achat ou de commande publique le concernant en qualité de donneur d'ordre ou de maître d'ouvrage ».

8.6 Le **syndicat est habilité** à prendre toutes participations dans des sociétés ou personnes morales de droit public ou privé dont l'objet favorise, complète ou permet l'exercice de ses compétences, dans les conditions prévues pour les communes par le Code Général des Collectivités Territoriales (SEM ...)

8.7 Le Syndicat peut réaliser ou participer à la réalisation, pour le compte des communes et EPCI qui en font la demande, de toute étude, analyse, plan d'actions ou plus largement assurer tout accompagnement des adhérents dans le cadre d'actions s'inscrivant dans une démarche tendant à la planification énergétique du territoire et /ou à l'élaboration d'un schéma énergétique territorial, notamment, TEPCV, PCAET... et à la mise en œuvre d'étude énergétique territoriale liée à la politique énergétique de la région.

8.8 Impliqué dans l'éco mobilité au travers de sa compétence en matière d'infrastructure de recharge pour véhicule électrique, le syndicat peut également s'impliquer dans les actions visant à favoriser la diversification des sources de carburant (gaz naturel véhicule, bio GNV, hydrogène et.)

DISPOSITIONS DE PORTEES GENERALES

ARTICLE 9 : ADMINISTRATION DU SYNDICAT

Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de délégués élus par les assemblées des collectivités adhérentes, structures intercommunales et communes isolées suivant les dispositions suivantes :

Communes :

* jusqu'à 2000 habitants	1 délégué
* de 2001 à 5000 habitants	2 délégués
* plus de 5000 habitants	3 délégués

Structures intercommunales (syndicat primaire de St Quirc et EPCI) : 1 délégué

Chaque collectivité adhérente désigne en plus de ses délégués titulaires des délégués suppléants, en nombre égal à celui des délégués titulaires. Les délégués suppléants siègent au Comité Syndical avec voix délibérative en cas d'absence des délégués titulaires.

Un même délégué ne peut représenter que la catégorie de membres à laquelle appartient la collectivité ou l'établissement public qui l'a désigné et, en cas d'empêchement, ne pourra donner pouvoir qu'à un délégué représentant la même catégorie de membres.

Le Comité désigne parmi ses membres, un Bureau composé d'un Président, de Vice-Présidents et de Membres.

Le nombre de Vice-Présidents et de Membres est fixé par délibération du Comité.

Le mandat des Membres du Bureau a la même durée que celui des Membres du Comité.

Conformément aux articles 31 et 36 de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, un règlement intérieur en forme de délibération du Comité Syndical fixe les dispositions relatives au fonctionnement du Comité, du Bureau et des commissions, qui ne seraient pas déterminées par les lois et règlements.

Des commissions composées de Membres du Comité peuvent être désignées par celui-ci pour l'étude de problèmes généraux ou particuliers soumis au Syndicat ou relevant de ses attributions.

ARTICLE 10 : BUDGET – COMPTABILITE

Le budget du Syndicat pourvoit aux dépenses résultant de ses attributions compétences obligatoires et à la carte, de ses activités annexes et complémentaires, à l'aide des recettes visées à l'article L5212-19 du CGCT et notamment :

- Les cotisations syndicales fixées par délibération du comité syndical.
- Les contributions des membres aux dépenses correspondant à l'exercice des compétences transférées dans les conditions définies par délibération du comité syndical.
- Les ressources liées à ses compétences notamment les sommes dues périodiquement par les entreprises concessionnaires en vertu des dispositions des contrats de concession et autres conventions
- La taxe sur la consommation finale d'électricité.
- Les aides du Compte d'Affectation Spéciale FACE.
- Les fonds de concours des adhérents, dans les conditions fixées par l'organe délibérant du Syndicat, aux dépenses correspondant à l'exercice des compétences transférées .

- Les subventions de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région, du Département, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et tiers.
- Les sommes acquittées par les usagers des services publics exploités.
- Les ressources perçues au titre des prestations inscrites dans un budget annexe ou bien dans une comptabilité privée distincte (SEM...)
- Les produits de la valorisation des certificats d'économie d'énergie et des prestations réalisées au titre des activités annexes et complémentaires listées à l'article 8 .
- Les revenus de tous les biens dont le Syndicat est propriétaire ou usufruitier.
- Le cas échéant, les redevances d'occupation du domaine public mutualisées.
- Les produits des dons et legs.
- Le produit des emprunts.
- Les frais d'étude et de direction de travaux qui pourront être révisés périodiquement par délibération du Comité Syndical.

La comptabilité du Syndicat est tenue selon les règles applicables à la comptabilité des communes.

Le comptable du Trésor désigné dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur est le Trésorier du Pays de Foix.

ARTICLE 11 : ADHESION A UN AUTRE ORGANISME DE COOPERATION

L'accord du syndicat pour son adhésion à un autre organisme de coopération est valablement donné par simple délibération du comité syndical.

ARTICLE 12 : SIEGE DU SYNDICAT

Le siège du Syndicat est fixé à :

ZA Joulieu

09000 ST JEAN DE VERGES

ARTICLE 13 : DUREE DU SYNDICAT

Le syndicat est constitué pour une durée illimitée.

ARTICLE 14: DISPOSITIONS DIVERSES

Pour tout autre objet non prévu par les statuts, il sera fait application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour

Foix, le 28 août 2018

**Pour la préfète et par délégation
le secrétaire général**

signé :Christophe HERIARD

Liste des membres du SDE 09

- les 331 communes du département
- le syndicat de communes de Saint-Quirc (composé des communes de Canté, Labatut, Lissac, Saint-Quirc
- la communauté d'agglomération pays Foix-Varilhes
- la communauté de communes du pays de Mirepoix
- la communauté de communes du pays d'Olmes
- la communauté de communes du pays de Tarascon
- la communauté de communes des portes d'Ariège Pyrénées
- la communauté de communes Arize-Lèze
- la communauté de communes de la Haute-Ariège
- la communauté de communes Couserans-Pyrénées à l'exception des communes de Bagert, Barjac, Bèdeille, Cerizols, Contrazy, Fabas, Lasserre, Montardit, Mauvezin-de-Sainte-Croix, Mérigon, Sainte-Croix Volvestre, Tourtouse

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour

Foix, le 28 août 2018

**Pour la préfète et par délégation
Le secrétaire général**

signé : Christophe HERIARD



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LEGALITÉ
BUREAU DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ
DEL'URBANISME ET DU CONTENTIEUX

Arrêté préfectoral portant transfert
du titulaire du droit d'eau

La préfète de l'Ariège
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le code de l'énergie,
- Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L 214-1, L 214-2, et suivants L214-5 et suivants,
- Vu les articles R 214-45 et suivants du code de l'environnement,
- Vu les arrêtés préfectoraux en date des 15 novembre 1989 et 29 juillet 1992 donnant autorisation à la commune d'Aulus-les-Bains de disposer de l'eau des ruisseaux Ars et Garbet pour faire fonctionner une usine hydroélectrique,
- Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2002 portant transfert du droit d'eau, à sa demande, à la société « Ingénierie Gestion Industrie Commerce « IGIC SA », exploitante de l'ouvrage dont le siège social est situé 70, route de Toulouse- 34410 Noé,
- Vu la convention établie entre la commune d'Aulus-les-Bains et le SA IGIC du 16 décembre 1989, pour une durée de 29 ans, arrivant à échéance le 31 décembre 2018,
- Vu la décision du Tribunal de grande instance de Toulouse du 16 mai 2013 confirmé par un arrêt de la Cour d'appel de Toulouse en date du 30 juin 2014 ,
- Vu la décision du Tribunal administratif de Toulouse du 17 octobre 2017,
- Vu la délibération du conseil municipal d'Aulus-les-Bains du 19 juin 2018,
- Vu la demande de la commune d'Aulus-les-Bains en date du 21 juin 2018,
- Vu le courrier du 9 août 2018 adressé à M. Feuillerac, directeur de la SA IGIC, dont il a accusé réception le 10 août 2018, l'invitant à présenter ses observations écrites, en application de l'article L 121-1 du code des relations entre le public et l'administration,
- Vu les observations écrites de M. Feuillerac, pour la SA IGIC, en date du 22 août reçues le 27 août 2018 à la sous-préfecture de Saint-Girons,

Considérant que par décisions devenues définitives après confirmation par la Cour administrative d'appel de Bordeaux et rejet du pourvoi en cassation, le tribunal administratif de Toulouse d'une part, a déclaré inexistante la délibération par laquelle le conseil municipal d'Aulus-les-Bains était réputé avoir approuvé la vente du terrain d'implantation de la centrale, d'autre part le tribunal de grande instance de Toulouse a constaté la nullité de cette vente,

Considérant que par décision du 17 octobre 2017, le Tribunal administratif de Toulouse retient la nullité de la convention du 5 septembre 2002 et des trois avenants à la convention du 16 décembre 1989, pour vice d'une particulière gravité,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège :

ARRÊTE

Article 1:

L'autorisation de droit d'eau sur les ruisseaux Ars et Garbet donnée par arrêtés préfectoraux des 15 novembre 1989 et 29 juillet 1992 à la commune d'Aulus-les-Bains pour le fonctionnement d'un ouvrage hydroélectrique, transférée par arrêté du 27 août 2002 à la SA IGIC, est restituée, à sa demande, à la commune d'Aulus-les-Bains jusqu'au 14 novembre 2019, en application de l'article 2 de l'arrêté du 15 novembre 1989, sans préjudice du droit de la SA IGIC d'exploiter la centrale jusqu'au terme de ladite convention.

Article 2

M. le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège, M. le sous Préfet de Saint-Girons et M. le maire d'Aulus-les-Bains, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil départemental des actes administratifs.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV 31068 TOULOUSE Cedex 7, en application des dispositions des articles R.421-1 et suivants du code des juridictions administratives.

Fait à Foix, le 7 septembre 2018

La préfète

SIGNE

Chantal MAUCHET



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
Service des sécurités
Bureau de la sécurité civile

Arrêté préfectoral
désignant le fonctionnaire de catégorie B
appelé à assurer la présidence,
en cas d'empêchement des autres membres,
de la commission d'arrondissement
de Pamiers pour la sécurité
contre les risques d'incendie et de panique
dans les établissements recevant du public

La préfète de l'Ariège
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le code de la construction et de l'habitation ;
- Vu** le code du travail ;
- Vu** le code de l'urbanisme ;
- Vu** le décret n° 95.260 du 8 mars 1995 modifié, relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- Vu** le décret n° 97.645 du 31 mai 1997 modifiant le décret susvisé ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2012 portant création de commissions d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2012 portant constitution de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- Sur** proposition de Mme la directrice des services du cabinet ;

ARRÊTE

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la sous-préfète de Pamiers, d'un autre membre du corps préfectoral, de la directrice des services du Cabinet ou de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Pamiers, la présidence est assurée par M. Raynaldo DE JESUS ESTEVES, fonctionnaire du cadre national des préfectures de catégorie B.

.../...

Article 2 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de la préfète de l'Ariège.

Article 3 :

La sous-préfète de Pamiers, la directrice des services du Cabinet, le chef du bureau des Sécurités, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement de gendarmerie de l'Ariège, le directeur départemental des territoires, le directeur départemental des services d'incendie et de secours, les maires de l'arrondissement de Pamiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil départemental des actes administratifs.

Fait à Foix, le 12 septembre 2018

Signé

Chantal MAUCHET



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE
DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
SERVICE DES SECURITES
BUREAU DE LA SECURITE CIVILE

**Arrêté préfectoral relatif à l'information des
acquéreurs et des locataires de biens immobiliers
sur les risques naturels et technologiques
majeurs
Commune de CASTILLON en COUSERANS**

La préfète de l'Ariège
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
 - VU** le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27 ;
 - VU** le code minier (nouveau) notamment son article L 174-5 ;
 - VU** le décret 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;
 - VU** le décret 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique ;
 - VU** le décret 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité sur le territoire français ;
 - VU** l'arrêté préfectoral du 9 février 2006 relatif à la liste des communes où s'applique l'article L 125-5 du code de l'environnement ;
 - VU** l'arrêté préfectoral du 11 septembre 2018 modifiant la liste des communes où s'applique l'article L 125-5 du code de l'environnement ;
 - VU** l'arrêté préfectoral du 16 août 2018 approuvant le plan de prévention des risques naturels de la commune de Castillon en Couserans ;
- Sur proposition** de la directrice des services du Cabinet ;

ARRÊTE

Article 1 :

Les éléments nécessaires à l'information sur les risques naturels et technologiques majeurs des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés dans la commune de Castillon en Couserans sont consignés dans le dossier d'informations annexé au présent arrêté. Ce dossier comprend :

- la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques à prendre en compte,
- la délimitation des zones exposées,
- la nature des risques dans chacune des zones exposées,
- le zonage sismique réglementaire attaché à la commune,
- les documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer,

Ce dossier et les documents de référence attachés sont librement consultables à la direction départementale des territoires et à la mairie de Castillon en Couserans.

Article 2 :

Ces informations sont mises à jour au regard des conditions entraînant l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques en application du Code de l'environnement.

Article 3 :

Une copie du présent arrêté et du dossier d'informations est adressée au maire de la commune de Castillon en Couserans et à la chambre départementale des notaires. Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de la préfète de l'Ariège.

Article 5 :

Le secrétaire général de la préfecture, la directrice des services du Cabinet, les sous-préfets d'arrondissement, les chefs de services régionaux et départementaux, ainsi que le maire de Castillon en Couserans sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Foix, le 11 septembre 2018

Pour la préfète et par délégation
Le secrétaire général

signé

Christophe HERIARD

CASTILLON EN COUSERANS

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° [] du **9 février 2006** mis à jour le **11 septembre 2018**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

approuvé

date **16 août 2018**

aléas **Inondation, inondation
crue torrentielle,
mouvement de terrain**

Les documents de référence sont :

Rapport justificatif

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

date []

effet []

date []

effet []

date []

effet []

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité
Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1

5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR

7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : Septembre 2018

Le préfet de département

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE
DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
SERVICE DES SECURITES
BUREAU DE LA SECURITE CIVILE

Arrêté préfectoral relatif à l'information des
acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur
les risques naturels et technologiques majeurs

**La Préfète de l'Ariège
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU** le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27 ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L 271-4 et L 271-5 ;
- VU** le code minier (nouveau) notamment son article L 174-5 ;
- VU** le décret 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;
- VU** le décret 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique ;
- VU** le décret 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité sur le territoire français ;
- VU** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** les arrêtés préfectoraux des 9 et 10 février 2006 relatifs à la liste des communes où s'applique l'article L 125-5 du code de l'environnement ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 7 mars 2018 modifiant la liste des communes où s'applique l'article L 125-5 du code de l'environnement ;

Considérant qu'aucune commune du département n'est couverte par un PPR risque minier ;

Sur proposition de la directrice des services du Cabinet ;

ARRÊTE

Article 1

L'obligation d'information prévue au I et II de l'article L 125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes listées en annexe du présent arrêté. La liste des communes annexée à l'arrêté préfectoral du 3 février 2017 susvisé est mise à jour par le présent arrêté.

Article 2

Les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'informations. Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernées.

Le risque minier n'est pas étudié au titre des plans de prévention des risques.

Article 3

L'obligation d'information prévue au IV de l'article L 125-5 du code de l'environnement, s'applique pour l'ensemble des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune dans lequel se situe le bien. Ceux-ci sont consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée.

Article 4

La liste des communes et les dossiers communaux d'information sont mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions mentionnées à l'article R125-25 du code de l'environnement.

Article 5

Une copie du présent arrêté avec la liste des communes visées à l'article 1er est adressée aux maires des communes du département et à la chambre départementale des notaires.

Il sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Le présent arrêté sera accessible sur le site internet de la préfecture, il en sera de même à chaque mise à jour ou complément.

Article 6

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de la préfète de l'Ariège.

Article 7

Le secrétaire général de la préfecture, la directrice des services du Cabinet, les sous-préfets d'arrondissement, les chefs de services régionaux et départementaux et les maires du département sont chargés de l'application du présent arrêté.

Foix, le 11 septembre 2018

Pour la préfète et par délégation
Le secrétaire général

signé

Christophe HÉRIARD

PREFECTURE DE L'ARIEGE

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location annexe à l'arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

NINSEE	Communes	PPR Naturel PRESCRIT	PPR Naturel APPROUVE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
09102001	AIGUES-JUNTES				3 - modérée
09210002	AIGUES-VIVES				3 - modérée
09107003	L'AIGUILLON		I lct Mvt		3 - modérée
09103004	ALBIES		I lct Mvt		3 - modérée
09309005	ALEU				3 - modérée
09118006	ALLIAT				3 - modérée
09102007	ALLIERES				3 - modérée
09315008	ALOS				3 - modérée
09102009	ALZEN				3 - modérée
09304011	ANTRAS				4 - moyenne
09103012	APPY				3 - modérée
09105013	ARABAUX				3 - modérée
09304014	ARGEIN				3 - modérée
09118015	ARIGNAC				3 - modérée
09118016	ARNAVE				3 - modérée
09304017	ARRIEN EN BETHMALE				3 - modérée
09304018	ARROUT				3 - modérée
09206019	ARTIGAT		I lct Mvt		2 - faible
09113020	ARTIGUES				3 - modérée
09219021	ARTIX				2 - faible
09212022	ARVIGNA				2 - faible
09101023	ASCOU				3 - modérée
09103024	ASTON		I lct Mvt A		4 - moyenne
09304025	AUCAZEIN				3 - modérée
09304026	AUDRESSEIN				3 - modérée
09304027	AUGIREIN				3 - modérée
09103028	AULOS		I lct Mvt		3 - modérée
09311029	AULUS LES BAINS		I lct Mvt A		4 - moyenne
09120030	AUZAT		I lct Mvt A		4 - moyenne
09101032	AX LES THERMES		I lct Mvt A		4 - moyenne
09103031	AXIAT				3 - modérée
09314033	BAGERT				3 - modérée
09304034	BALACET				3 - modérée
09304035	BALAGUERES				3 - modérée

I = Inondation
lct = Inondation crue torrentielle
Mvt = Mouvement de terrain
A = Avalanche
lf = Incendie Forêt
S = Séisme

Zonage sismique :

1 = très faible
2 = faible
3 = modéré
4 = moyen
5 = fort

Mise à jour : septembre 2018

NINSEE	Communes	PPR Naturel PRESCRIT	PPR Naturel APPROUVE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
09314037	BARJAC				3 - modérée
09208038	LA BASTIDE DE BESPLAS		I lct Mvt		2 - faible
09210039	LA BASTIDE DE BOUSIGNAC				2 - faible
09217040	LA BASTIDE DE LORDAT				2 - faible
09102042	LA BASTIDE DE SEROU		I lct Mvt		3 - modérée
09316041	LA BASTIDE DU SALAT		I lct Mvt		3 - modérée
09210043	LA BASTIDE SUR L'HERS		I lct Mvt		3 - modérée
09105044	BAULOU				3 - modérée
09118045	BEDEILHAC-AYNAT				3 - modérée
09314046	BEDEILLE				3 - modérée
09107047	BELESTA		I lct Mvt		3 - modérée
09210048	BELLOC				2 - faible
09105049	BENAC				3 - modérée
09212050	BENAGUES		I lct Mvt		2 - faible
09107051	BENAIX				3 - modérée
09210052	BESSET				2 - faible
09103053	BESTIAC				3 - modérée
09316054	BETCHAT				3 - modérée
09304055	BETHMALE				4 - moyenne
09212056	BEZAC		I lct Mvt		2 - faible
09309057	BIERT				3 - modérée
09118058	BOMPAS		I lct Mvt		3 - modérée
09304059	BONAC IRAZEIN		I lct Mvt A		4 - moyenne
09212060	BONNAC		I lct Mvt		2 - faible
09208061	LES BORDES SUR ARIZE		I lct Mvt		2 - faible
09304062	LES BORDES SUR LEZ	I lct Mvt A			4 - moyenne
09105063	LE BOSCH				3 - modérée
09103064	BOUAN				3 - modérée
09309065	BOUSSENAC				3 - modérée
09105066	BRASSAC				3 - modérée
09217067	BRIE				2 - faible
09105068	BURRET				3 - modérée
09304069	BUZAN				3 - modérée
09103070	LES CABANNES		I lct Mvt		3 - modérée
09102071	CADARCET				3 - modérée
09219072	CALZAN				2 - faible
09208073	CAMARADE				3 - modérée
09210074	CAMON				2 - faible
09208075	CAMPAGNE SUR ARIZE		I lct Mvt		2 - faible
09217076	CANTE		I lct Mvt		2 - faible
09118077	CAPOULET JUNAC				3 - modérée

I = Inondation
lct = Inondation crue torrentielle
Mvt = Mouvement de terrain
A = Avalanche
If = Incendie Forêt
S = Séisme

Zonage sismique :

1 = très faible
2 = faible
3 = modéré
4 = moyen
5 = fort

Mise à jour : septembre 2018

NINSEE	Communes	PPR Naturel PRESCRIT	PPR Naturel APPROUVE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
09113078	CARCANIERES				3 - modérée
09206079	LE CARLA BAYLE		I lct Mvt		2 - faible
09107080	CARLA DE ROQUEFORT				3 - modérée
09212081	LE CARLARET				2 - faible
09315082	CASTELNAU DURBAN				3 - modérée
09206083	CASTERAS				2 - faible
09208084	CASTEX				2 - faible
09304085	CASTILLON EN COUSERANS		I lct Mvt		3 - modérée
09316086	CAUMONT		I lct Mvt		3 - modérée
09103087	CAUSSOU				3 - modérée
09103088	CAYCHAX				3 - modérée
09210089	CAZALS DES BAYLES				2 - faible
09219090	CAZAUX				3 - modérée
09316091	CAZAVET				3 - modérée
09118092	CAZENAVE SERRES ET ALLENS				3 - modérée
09105093	CELLES		I lct Mvt		3 - modérée
09314094	CERIZOLS				3 - modérée
09304095	CESCAU				3 - modérée
09103096	CHATEAU VERDUN		I lct Mvt		3 - modérée
09315097	CLERMONT				3 - modérée
09314098	CONTRAZY				3 - modérée
09105099	COS				3 - modérée
09311100	COUFLENS				4 - moyenne
09219101	COUSSA				2 - faible
09210102	COUTENS				2 - faible
09219103	CRAMPAGNA		I lct Mvt		3 - modérée
09219104	DALOU				3 - modérée
09208105	DAUMAZAN SUR ARIZE		I lct Mvt		2 - faible
09107106	DREUILHE		I lct Mvt		3 - modérée
09210107	DUN				3 - modérée
09102108	DURBAN SUR ARIZE		I lct Mvt		3 - modérée
09206109	DURFORT				2 - faible
09315110	ENCOURTIECH				3 - modérée
09304111	ENGOMER				3 - modérée
09311113	ERCE		I lct Mvt A		3 - modérée
09315114	ERP				3 - modérée
09210115	ESCLAGNE				3 - modérée
09212116	ESCOSE				2 - faible
09217117	ESPLAS				2 - faible
09315118	ESPLAS DE SEROU				3 - modérée
09315119	EYCHEIL		I lct Mvt		3 - modérée

I = Inondation
lct = Inondation crue torrentielle
Mvt = Mouvement de terrain
A = Avalanche
lf = Incendie Forêt
S = Séisme

Zonage sismique :

1 = très faible
2 = faible
3 = modéré
4 = moyen
5 = fort

Mise à jour : septembre 2018

NINSEE	Communes	PPR Naturel PRESCRIT	PPR Naturel APPROUVE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
09314120	FABAS				2 - faible
09105121	FERRIERES SUR ARIEGE		I lct Mvt		3 - modérée
09105122	FOIX		I lct Mvt		3 - modérée
09208123	FORNEX				2 - faible
09206124	LE FOSSAT		I lct Mvt		2 - faible
09107125	FOUGAX ET BARRINEUF		I lct Mvt A		3 - modérée
09105126	FREYCHENET				3 - modérée
09208127	GABRE				3 - modérée
09316128	GAJAN		I lct Mvt		3 - modérée
09304129	GALEY				3 - modérée
09105130	GANAC				3 - modérée
09103131	GARANOU		I lct Mvt		3 - modérée
09217132	GAUDIES				2 - faible
09118133	GENAT				3 - modérée
09120134	GESTIES				4 - moyenne
09120135	GOULIER				3 - modérée
09118136	GOURBIT				3 - modérée
09219137	GUDAS				3 - modérée
09105138	L'HERM				3 - modérée
09101139	L'HOSPITALET P/L'ANDORRE		I lct Mvt A		4 - moyenne
09101140	IGNAUX				3 - modérée
09107142	ILHAT				3 - modérée
09304141	ILLARTEIN				3 - modérée
09120143	ILLIER LARAMADE				3 - modérée
09212145	LES ISSARDS				2 - faible
09217146	JUSTINIAC				2 - faible
09217147	LABATUT		I lct Mvt		2 - faible
09316148	LACAVE		I lct Mvt		3 - modérée
09315149	LACOURT		I lct Mvt		3 - modérée
09210150	LAGARDE				2 - faible
09206151	LANOUX		I lct Mvt		2 - faible
09118152	LAPEGE				3 - modérée
09210153	LAPENNE				2 - faible
09102154	LARBONT				3 - modérée
09103155	LARCAT				3 - modérée
09103156	LARNAT				3 - modérée
09210157	LAROQUE D'OLMES		I lct Mvt		3 - modérée
09314158	LASSERRE				3 - modérée
09103159	LASSUR		I lct Mvt		3 - modérée
09107160	LAVELANET		I lct Mvt		3 - modérée
09210161	LERAN		I lct Mvt		3 - modérée

I = Inondation
lct = Inondation crue torrentielle
Mvt = Mouvement de terrain
A = Avalanche
lf = Incendie Forêt
S = Séisme

Zonage sismique :

1 = très faible
2 = faible
3 = modéré
4 = moyen
5 = fort

Mise à jour : septembre 2018

NINSEE	Communes	PPR Naturel PRESCRIT	PPR Naturel APPROUVE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
09120162	LERCOUL				4 - moyenne
09212163	LESCOUSSE				2 - faible
09315164	LESCURE				3 - modérée
09107165	LESPARROU		I lct Mvt		3 - modérée
09105166	LEYCHERT				3 - modérée
09206167	LEZAT SUR LEZE		I lct Mvt		2 - faible
09107168	LIEURAC				3 - modérée
09210169	LIMBRASSAC				3 - modérée
09217170	LISSAC		I lct Mvt		2 - faible
09103171	LORDAT				3 - modérée
09316289	LORP SENTARAILLE		I lct Mvt		3 - modérée
09208172	LOUBAUT				2 - faible
09219173	LOUBENS				3 - modérée
09105174	LOUBIERES				3 - modérée
09212175	LUDIES				2 - faible
09103176	LUZENAC		I lct Mvt		4 - moyenne
09212177	MADIERE				2 - faible
09210178	MALEGOUDE				2 - faible
09219179	MALLEON				3 - modérée
09210180	MANSES				2 - faible
09208181	LE MAS D'AZIL		I lct Mvt		3 - modérée
09309182	MASSAT				3 - modérée
09316183	MAUVEZIN DE PRAT				3 - modérée
09314184	MAUVEZIN DE SAINTE CROIX				3 - modérée
09217185	MAZERES			approuvé	2 - faible
09208186	MERAS				2 - faible
09316187	MERCENAC		I lct Mvt		3 - modérée
09118188	MERCUS GARRABET				3 - modérée
09101189	MERENS LES VALS		I lct Mvt A		4 - moyenne
09314190	MERIGON				2 - faible
09118192	MIGLOS				3 - modérée
09113193	MIJANES				3 - modérée
09210194	MIREPOIX		I lct Mvt		2 - faible
09206195	MONESPLE				2 - faible
09102196	MONTAGAGNE				3 - modérée
09101197	MONTAILLOU				3 - modérée
09314198	MONTARDIT				3 - modérée
09217199	MONTAUT				2 - faible
09210200	MONTBEL				3 - modérée
09315201	MONTEGUT EN COUSERANS				3 - modérée
09219202	MONTEGUT PLANTAUREL				2 - faible

I = Inondation
lct = Inondation crue torrentielle
Mvt = Mouvement de terrain
A = Avalanche
If = Incendie Forêt
S = Séisme

Zonage sismique :

1 = très faible
2 = faible
3 = modéré
4 = moyen
5 = fort

Mise à jour : septembre 2018

NINSEE	Communes	PPR Naturel PRESCRIT	PPR Naturel APPROUVE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
09102203	MONTELS				3 - modérée
09316204	MONTESQUIEU AVANTES				3 - modérée
09208205	MONTFA				2 - faible
09107206	MONTFERRIER		I lct Mvt A		3 - modérée
09105207	MONTGAILHARD		I lct Mvt		3 - modérée
09316208	MONTGAUCH				3 - modérée
09316209	MONTJOIE EN COUSERANS		I lct Mvt		3 - modérée
09105210	MONTOULIEU				3 - modérée
09107211	MONTSEGUR				3 - modérée
09102212	MONTSERON				3 - modérée
09210213	MOULIN NEUF				2 - faible
09315214	MOULIS		I lct Mvt		3 - modérée
09107215	NALZEN				3 - modérée
09102216	NESCUS				3 - modérée
09118217	NIAUX		I lct Mvt		3 - modérée
09101218	ORGEIX		I lct Mvt A		4 - moyenne
09304219	ORGIBET				3 - modérée
09101220	ORLU		I Mvt A		4 - moyenne
09118221	ORNOLAC USSAT LES BAINS		I lct Mvt		3 - modérée
09120222	ORUS				3 - modérée
09311223	OUST		I lct Mvt		3 - modérée
09206224	PAILHES				2 - faible
09212225	PAMIERS		I lct Mvt		2 - faible
09103226	PECH		I lct Mvt		3 - modérée
09107227	PEREILLE				3 - modérée
09101228	PERLES ET CASTELET		I lct Mvt		4 - moyenne
09210229	LE PEYRAT				3 - modérée
09113230	LE PLA				3 - modérée
09309231	LE PORT				3 - modérée
09101232	PRADES		I lct Mvt A		3 - modérée
09210233	PRADETTES				3 - modérée
09105234	PRADIERES				3 - modérée
09316235	PRAT BONREPAUX		I lct Mvt		3 - modérée
09105236	PRAYOLS				3 - modérée
09113237	LE PUCH				3 - modérée
09212238	LES PUJOLS				2 - faible
09113239	QUERIGUT				3 - modérée
09118240	QUIE		I lct Mvt		3 - modérée
09118241	RABAT LES TROIS SEIGNEURS				3 - modérée
09107242	RAISSAC				3 - modérée
09210243	REGAT				3 - modérée

I = Inondation
lct = Inondation crue torrentielle
Mvt = Mouvement de terrain
A = Avalanche
If = Incendie Forêt
S = Séisme

Zonage sismique :

1 = très faible
2 = faible
3 = modéré
4 = moyen
5 = fort

Mise à jour : septembre 2018

NINSEE	Communes	PPR Naturel PRESCRIT	PPR Naturel APPROUVE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
09210244	RIEUCROS		I lct Mvt		2 - faible
09219245	RIEUX DE PELLEPORT		I lct Mvt		2 - faible
09315246	RIMONT				3 - modérée
09315247	RIVERENERT				3 - modérée
09107249	ROQUEFIXADE				3 - modérée
09107250	ROQUEFORT LES CASCADES				3 - modérée
09210251	ROUMENGOUX				2 - faible
09113252	ROUZE				3 - modérée
09208253	SABARAT		I lct Mvt		2 - faible
09212254	SAINT AMADOU				2 - faible
09212255	SAINT AMANS				2 - faible
09219256	SAINT BAUZEIL				2 - faible
09219258	SAINT FELIX DE RIEUTORD				2 - faible
09210259	SAINT FELIX DE TOURNEGAT				2 - faible
09315261	SAINT GIRONS		I lct Mvt		3 - modérée
09107262	SAINT JEAN D'AIGUES VIVES				3 - modérée
09105264	SAINT JEAN DE VERGES		I lct Mvt		3 - modérée
09304263	SAINT JEAN DU CASTILLONNAIS				3 - modérée
09212265	SAINT JEAN DU FALGA		I lct Mvt		2 - faible
09210266	SAINT JULIEN DE GRAS CAPOU				2 - faible
09304267	SAINT LARY				4 - moyenne
09316268	SAINT LIZIER		I lct Mvt		3 - modérée
09212270	SAINT MARTIN D'OYDES				2 - faible
09105269	SAINT MARTIN DE CARALP				3 - modérée
09212271	SAINT MICHEL				2 - faible
09105272	SAINT PAUL DE JARRAT		I lct Mvt		3 - modérée
09105273	SAINT PIERRE DE RIVIERE				3 - modérée
09210274	SAINT QUENTIN LA TOUR				2 - faible
09217275	SAINT QUIRC		I lct Mvt		2 - faible
09212276	SAINT VICTOR ROUZAUD				2 - faible
09206277	SAINT YBARS		I lct Mvt		2 - faible
09314257	SAINTE CROIX VOLVESTRE		I lct Mvt		2 - faible
09210260	SAINTE FOI				2 - faible
09206342	SAINTE SUZANNE		I lct Mvt		2 - faible
09304279	SALSEIN				3 - modérée
09118280	SAURAT				3 - modérée
09107281	LE SAUTEL				3 - modérée
09217282	SAVERDUN		I lct Mvt		2 - faible
09101283	SAVIGNAC LES ORMEAUX		I lct Mvt		4 - moyenne
09219284	SEGURA				3 - modérée
09311285	SEIX		I lct Mvt If A		4 - moyenne

I = Inondation
lct = Inondation crue torrentielle
Mvt = Mouvement de terrain
A = Avalanche
If = Incendie Forêt
S = Séisme

Zonage sismique :

1 = très faible
2 = faible
3 = modéré
4 = moyen
5 = fort

Mise à jour : septembre 2018

NINSEE	Communes	PPR Naturel PRESCRIT	PPR Naturel APPROUVE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
09120286	SEM				3 - modérée
09103287	SENCONAC				3 - modérée
09304290	SENTEIN		I lct Mvt A		4 - moyenne
09311291	SENTENAC D'OUST				3 - modérée
09102292	SENTENAC DE SEROU				3 - modérée
09105293	SERRES SUR ARGET				3 - modérée
09206294	SIEURAS				2 - faible
09120295	SIGUER				4 - moyenne
09103296	SINSAT		I lct Mvt		3 - modérée
09304297	SOR				3 - modérée
09101298	SORGEAT				3 - modérée
09311299	SOUEIX ROGALLE		I lct Mvt If		3 - modérée
09105300	SOULA				3 - modérée
09309301	SOULAN				3 - modérée
09120302	SUC ET SENTENAC				3 - modérée
09118303	SURBA		I lct Mvt		3 - modérée
09102304	SUZAN		I lct Mvt		3 - modérée
09210305	TABRE				3 - modérée
09118306	TARASCON SUR ARIEGE		I lct Mvt		3 - modérée
09316307	TAURIGNAN CASTET		I lct Mvt		3 - modérée
09316308	TAURIGNAN VIEUX		I lct Mvt		3 - modérée
09210309	TEILHET		I lct Mvt		2 - faible
09208310	THOUARS SUR ARIZE				2 - faible
09101311	TIGNAC				3 - modérée
09212312	LA TOUR DU CRIEU		I lct Mvt		2 - faible
09314313	TOURTOUSE				3 - modérée
09210314	TOURTROL				2 - faible
09217315	TREMOULET				2 - faible
09210316	TROYE D'ARIEGE				2 - faible
09304317	UCHENTEIN		I lct Mvt A		3 - modérée
09103318	UNAC				3 - modérée
09212319	UNZENT				2 - faible
09103320	URS				3 - modérée
09118321	USSAT		I lct Mvt		3 - modérée
09311322	USTOU		I lct Mvt A		4 - moyenne
09210323	VALS				2 - faible
09219324	VARILHES		I lct Mvt		2 - faible
09101325	VAYCHIS				3 - modérée
09103326	VEBRE		I lct Mvt		3 - modérée
09219327	VENTENAC				3 - modérée
09103328	VERDUN		I lct Mvt		3 - modérée

I = Inondation
lct = Inondation crue torrentielle
Mvt = Mouvement de terrain
A = Avalanche
If = Incendie Forêt
S = Séisme

Zonage sismique :

1 = très faible
2 = faible
3 = modéré
4 = moyen
5 = fort

Mise à jour : septembre 2018

NINSEE	Communes	PPR Naturel PRESCRIT	PPR Naturel APPROUVE	PPRT	ZONAGE SISMIQUE
09105329	VERNAJOUL		I lct Mvt		3 - modérée
09103330	VERNAUX				3 - modérée
09217331	LE VERNET		I Mvt		2 - faible
09219332	VERNIOLLE		I lct Mvt		2 - faible
09120334	VICDESSOS		I lct Mvt A		3 - modérée
09304335	VILLENEUVE				3 - modérée
09107336	VILLENEUVE D'OLMES		I lct Mvt		3 - modérée
09206338	VILLENEUVE DU LATOU				2 - faible
09212339	VILLENEUVE DU PAREAGE		I lct Mvt		2 - faible
09219340	VIRA				2 - faible
09210341	VIVIES				2 - faible

I = Inondation
 lct = Inondation crue torrentielle
 Mvt = Mouvement de terrain
 A = Avalanche
 If = Incendie Forêt
 S = Séisme

Zonage sismique :

1 = très faible
 2 = faible
 3 = modéré
 4 = moyen
 5 = fort

Mise à jour : septembre 2018



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE
DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
SERVICE DES SECURITES
BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF
AUX ARRÊTÉS PORTANT RECONNAISSANCE
DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE OU
TECHNOLOGIQUE

La préfète de l'Ariège
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU** le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27 ;
 - VU** le code général des collectivités territoriales ;
 - VU** le décret 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;
 - VU** le décret 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique ;
 - VU** l'arrêté préfectoral du 9 février 2006 modifié relatif à la liste des communes où s'applique l'article L125-5 du code de l'environnement ;
 - VU** les arrêtés interministériels en date des 23 et 24 juillet 2018 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ;
 - VU** l'arrêté préfectoral du 24 mai 2018, relatif à la liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique ;
- Sur proposition** de la directrice des services du Cabinet ;

ARRÊTE

Article 1 :

La liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique concernant le département de l'Ariège est annexée au présent arrêté.

Article 2 :

Cette liste sera mise à jour dès lors qu'un nouvel arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le département sera publié au journal officiel.

Article 3 :

L'obligation d'information prévue au IV de l'article L.125-5 du code de l'environnement, s'applique pour l'ensemble des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune dans lequel se situe le bien. Ceux-ci sont consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée.

Article 4 :

Le présent arrêté est adressé à la chambre départementale des notaires.

Il sera affiché en mairie. Il est publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département et sur le site internet de la préfecture.

Article 5 :

Le présent arrêté peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulouse.

Article 6 :

Le secrétaire général de la préfecture, la directrice des services du Cabinet, les sous-préfets d'arrondissement, les chefs de services régionaux et départementaux ainsi que les maires du département sont chargés de l'application du présent arrêté.

Fait à Foix, le 11 septembre 2018

Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général

signé

Christophe HERIARD

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
001	AIGUES-JUNTES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
002	AIGUES-VIVES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
002	AIGUES-VIVES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
002	AIGUES-VIVES	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
003	AIGUILLON (L')	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
003	AIGUILLON (L')	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
003	AIGUILLON (L')	inondations et coulées de boue	11/06/2008	11/06/2008	13/03/2009	18/03/2009
003	AIGUILLON (L')	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2009	30/09/2009	13/12/2010	13/01/2011
003	AIGUILLON (L')	inondations et coulées de boue	03/09/2011	04/09/2011	12/12/2011	15/12/2011
003	AIGUILLON (L')	inondations et coulées de boue	13/06/2014	15/01/2014	04/11/2014	07/11/2014
004	ALBIES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
004	ALBIES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
005	ALEU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
005	ALEU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
005	ALEU	inondations et coulées de boue	24/01/2014	25/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
006	ALLIAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
006	ALLIAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
007	ALLIERES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
007	ALLIERES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
008	ALOS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
008	ALOS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
009	ALZEN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
009	ALZEN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
009	ALZEN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
009	ALZEN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	10/06/2008	10/06/2008	05/12/2008	10/12/2008
011	ANTRAS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
011	ANTRAS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
011	ANTRAS	inondations et coulées de boue	07/05/2018	08/05/2018	23/07/2018	15/08/2018
012	APPY	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
012	APPY	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
013	ARABAUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
013	ARABAUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
014	ARGEIN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
014	ARGEIN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
014	ARGEIN	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
014	ARGEIN	inondations et coulées de boue	25/02/2015	27/02/2015	05/06/2015	07/06/2015
015	ARIGNAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
015	ARIGNAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
016	ARNAVE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
016	ARNAVE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
017	ARRIEN EN BETHMALE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
017	ARRIEN EN BETHMALE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
018	ARROUT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
018	ARROUT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
019	ARTIGAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
019	ARTIGAT	inondations et coulées de boue	15/05/1990	15/05/1990	07/12/1990	19/12/1990
019	ARTIGAT	inondations et coulées de boue	18/05/1990	18/05/1990	07/12/1990	19/12/1990
019	ARTIGAT	inondations et coulées de boue	24/05/1990	24/05/1990	07/12/1990	19/12/1990
019	ARTIGAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
019	ARTIGAT	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
019	ARTIGAT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1992	31/12/1997	16/04/1999	02/05/1999
019	ARTIGAT	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
019	ARTIGAT	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
019	ARTIGAT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	30/09/1990	24/02/2003	09/03/2003
019	ARTIGAT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2002	30/06/2002	24/02/2003	09/03/2003
019	ARTIGAT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
019	ARTIGAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
019	ARTIGAT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2012	20/09/2012	21/05/2013	25/05/2013
020	ARTIGUES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
020	ARTIGUES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
021	ARTIX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
021	ARTIX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
022	ARVIGNA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
022	ARVIGNA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
022	ARVIGNA	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
022	ARVIGNA	inondations et coulées de boue	04/08/1999	04/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
023	ASCOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
023	ASCOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
024	ASTON	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
024	ASTON	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
025	AUCAZEIN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
025	AUCAZEIN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
025	AUCAZEIN	inondations et coulées de boue	16/08/2013	16/08/2013	21/11/2013	23/11/2013
026	AUDRESSEIN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
026	AUDRESSEIN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
027	AUGIREIN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
027	AUGIREIN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
027	AUGIREIN	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
028	AULOS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
028	AULOS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
029	AULUS LES BAINS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
029	AULUS LES BAINS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
029	AULUS LES BAINS	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
029	AULUS LES BAINS	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	23/06/1993	08/07/1993
029	AULUS LES BAINS	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
030	AUZAT	Mouvement de terrain-chute de blocs	09/02/2006	09/02/2006	10/11/2006	23/11/2006
030	AUZAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
030	AUZAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
030	AUZAT	inondations et coulées de boue	06/11/2011	07/11/2011	05/04/2012	07/04/2012
031	AXIAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
031	AXIAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
031	AXIAT	Avalanche	25/01/2014	25/01/2014	04/11/2014	07/11/2014
032	AX LES THERMES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
032	AX LES THERMES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
032	AX LES THERMES	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
032	AX LES THERMES	séisme	18/02/1996	18/02/1996	12/03/1998	28/03/1998
032	AX LES THERMES	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	02/10/2014	04/10/2014
033	BAGERT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
033	BAGERT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
034	BALACET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
034	BALACET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
035	BALAGUERES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
035	BALAGUERES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
035	BALAGUERES	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
037	BARJAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
037	BARJAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
038	BASTIDE DE BESPLAS (LA)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
038	BASTIDE DE BESPLAS (LA)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
038	BASTIDE DE BESPLAS (LA)	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
038	BASTIDE DE BESPLAS (LA)	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
038	BASTIDE DE BESPLAS (LA)	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
039	BASTIDE DE BOUSIGNAC (LA)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
039	BASTIDE DE BOUSIGNAC (LA)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
039	BASTIDE DE BOUSIGNAC (LA)	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	07/02/2000	26/02/2000
040	BASTIDE DE LORDAT (LA)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
040	BASTIDE DE LORDAT (LA)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
041	BASTIDE DU SALAT (LA)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
041	BASTIDE DU SALAT (LA)	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
041	BASTIDE DU SALAT (LA)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
042	BASTIDE DE SEROU (LA)	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
042	BASTIDE DE SEROU (LA)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
042	BASTIDE DE SEROU (LA)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
042	BASTIDE DE SEROU (LA)	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
042	BASTIDE DE SEROU (LA)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007

Mise à jour le

05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
042	BASTIDE DE SEROU (LA)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	10/06/2008	10/06/2008	05/12/2008	10/12/2008
043	BASTIDE SUR L'HERS (LA)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
043	BASTIDE SUR L'HERS (LA)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
043	BASTIDE SUR L'HERS (LA)	inondations et coulées de boue	13/06/2014	15/06/2014	04/11/2014	07/11/2014
044	BAULOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
044	BAULOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
045	BEDEILHAC-AYNAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
045	BEDEILHAC-AYNAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
045	BEDEILHAC-AYNAT	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	02/10/2014	04/10/2014
046	BEDEILLE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
046	BEDEILLE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
046	BEDEILLE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
046	BEDEILLE	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
047	BELESTA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
047	BELESTA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
047	BELESTA	séisme	18/02/1996	18/02/1996	19/09/1997	11/10/1997
047	BELESTA	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1996	31/08/1997	15/07/1998	29/07/1998
047	BELESTA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	10/06/2008	11/06/2008	05/12/2008	10/12/2008
047	BELESTA	inondations et coulées de boue	05/11/2011	07/11/2011	21/12/2011	03/01/2012
047	BELESTA	inondations et coulées de boue	13/06/2014	15/06/2014	04/11/2014	07/11/2014
047	BELESTA	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2015	30/09/2015	22/11/2016	27/12/2016
047	BELESTA	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017
048	BELLOC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
048	BELLOC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
048	BELLOC	inondations et coulées de boue	14/06/2000	15/06/2000	06/11/2000	22/11/2000
049	BENAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
049	BENAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
050	BENAGUES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
050	BENAGUES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
050	BENAGUES	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
050	BENAGUES	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
050	BENAGUES	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017
051	BENAIX					
051	BENAIX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
051	BENAIX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
051	BENAIX	mouvements de terrain	24/01/2014	26/01/2014	29/12/2014	06/01/2015
052	BESSET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
052	BESSET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
052	BESSET	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
053	BESTIAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
053	BESTIAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
054	BETCHAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
054	BETCHAT	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
054	BETCHAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
054	BETCHAT	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
054	BETCHAT	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
055	BETHMALE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
055	BETHMALE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
055	BETHMALE	inondations et coulées de boue	07/05/2018	08/05/2018	23/07/2018	12/08/2018
056	BEZAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
056	BEZAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
057	BIERT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
057	BIERT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
057	BIERT	séisme	18/02/1996	18/02/1996	01/10/1996	17/10/1996
058	BOMPAS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
058	BOMPAS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
059	BONAC IRAZEIN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
059	BONAC IRAZEIN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
059	BONAC IRAZEIN	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
059	BONAC IRAZEIN	inondations et coulées de boue	07/05/2018	08/05/2018	23/07/2018	15/08/2018
060	BONNAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
060	BONNAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
060	BONNAC	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
060	BONNAC	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	27/05/2005	31/05/2005
061	LES BORDES SUR ARIZE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
061	LES BORDES SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
061	LES BORDES SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
061	LES BORDES SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
061	LES BORDES SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
061	LES BORDES SUR ARIZE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1990	27/12/2000	29/12/2000
061	LES BORDES SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	16/04/2007	16/04/2007	03/07/2007	10/07/2007
061	LES BORDES SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
062	BORDES SUR LEZ (LES)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
062	BORDES SUR LEZ (LES)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
062	BORDES SUR LEZ (LES)	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
063	BOSC (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
063	BOSC (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
063	BOSC (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	28/06/2006	28/06/2006	03/07/2007	10/07/2007
064	BOUAN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
064	BOUAN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
064	BOUAN	inondations et coulées de boue	14/06/2000	15/06/2000	06/11/2000	22/11/2000
065	BOUSSENAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
065	BOUSSENAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
066	BRASSAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
066	BRASSAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
067	BRIE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
067	BRIE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
067	BRIE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017
068	BURRET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
068	BURRET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
069	BUZAN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
069	BUZAN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
070	CABANNES (LES)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le

05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
070	CABANNES (LES)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
071	CADARCECET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
071	CADARCECET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
072	CALZAN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
072	CALZAN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
073	CAMARADE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
073	CAMARADE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
074	CAMON	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
074	CAMON	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
075	CAMPAGNE SUR ARIZE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
075	CAMPAGNE SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
075	CAMPAGNE SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
075	CAMPAGNE SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
075	CAMPAGNE SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
075	CAMPAGNE SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
075	CAMPAGNE SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
076	CANTE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
076	CANTE	inondations et coulées de boue	21/05/1990	22/05/1990	07/12/1990	19/12/1990
076	CANTE	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
076	CANTE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
076	CANTE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
076	CANTE	inondations et coulées de boue	08/09/2005	09/09/2005	11/04/2006	22/04/2006
076	CANTE	inondations et coulées de boue	28/05/2016	28/05/2016	26/09/2016	20/10/2016
077	CAPOULET JUNAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
077	CAPOULET JUNAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
078	CARCANIERES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
078	CARCANIERES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
079	CARLA BAYLE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
079	CARLA BAYLE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
079	CARLA BAYLE	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
079	CARLA BAYLE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1997	10/08/1998	22/08/1998

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
079	CARLA BAYLE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
079	CARLA BAYLE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/08/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
079	CARLA BAYLE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
079	CARLA BAYLE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2012	30/09/2012	21/05/2013	25/05/2013
080	CARLA DE ROQUEFORT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
080	CARLA DE ROQUEFORT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
080	CARLA DE ROQUEFORT	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	22/10/1998	13/11/1998
081	CARLARET (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
081	CARLARET (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
082	CASTELNAU DURBAN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
082	CASTELNAU DURBAN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
082	CASTELNAU DURBAN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	10/06/2008	11/06/2008	05/12/2008	10/12/2008
083	CASTERAS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
083	CASTERAS	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
083	CASTERAS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
083	CASTERAS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2012	30/09/2012	21/05/2013	25/05/2013
083	CASTERAS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017
084	CASTEX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
084	CASTEX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
084	CASTEX	inondations et coulées de boue	28/05/2016	28/05/2016	26/09/2016	20/10/2016
085	CASTILLON EN COUSERANS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
085	CASTILLON EN COUSERANS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
085	CASTILLON EN COUSERANS	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
086	CAUMONT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
086	CAUMONT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
086	CAUMONT	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
086	CAUMONT	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
087	CAUSSOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
087	CAUSSOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
088	CAYCHAX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
088	CAYCHAX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
088	CAYCHAX	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
089	CAZALS DES BAYLES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
089	CAZALS DES BAYLES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
090	CAZAUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
090	CAZAUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
091	CAZAVET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
091	CAZAVET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
091	CAZAVET	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	07/10/2008	10/10/2008
092	CAZENAIVE SERRES ET ALLENS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
092	CAZENAIVE SERRES ET ALLENS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
092	CAZENAIVE SERRES ET ALLENS	éboulements rocheux	06/05/1995	06/05/1995	08/01/1996	28/01/1996
092	CAZENAIVE SERRES ET ALLENS	inondations et coulées de boue	14/06/2000	15/06/2000	06/11/2000	22/11/2000
093	CELLES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
093	CELLES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
093	CELLES	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	15/07/1998	29/07/1998
094	CERIZOLS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
094	CERIZOLS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
094	CERIZOLS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/08/1996	31/12/1998	22/06/1999	14/07/1999
094	CERIZOLS	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
094	CERIZOLS	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
095	CESCAU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
095	CESCAU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
096	CHATEAU VERDUN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
096	CHATEAU VERDUN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
097	CLERMONT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
097	CLERMONT	inondations et coulées de boue	18/05/1990	19/05/1990	07/12/1990	19/12/1990
097	CLERMONT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
098	CONTRAZY	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
098	CONTRAZY	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
099	COS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
099	COS	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
099	COS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
100	COUFLENS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
100	COUFLENS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
101	COUSSA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
101	COUSSA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
101	COUSSA	inondations et coulées de boue	16/06/2010	16/06/2010	29/10/2010	03/11/2010
102	COUTENS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
102	COUTENS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
102	COUTENS	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
103	CRAMPAGNA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
103	CRAMPAGNA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
104	DALOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
104	DALOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
104	DALOU	sécheresse	01/07/2006	30/09/2006	16/10/2009	21/10/2009
104	DALOU	inondations et coulées de boue	03/09/2011	04/09/2011	12/12/2011	15/12/2011
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	03/04/1996	17/04/1996
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1994	01/10/1996	17/10/1996
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1995	31/12/1997	26/05/1998	11/06/1998
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2002	30/06/2002	03/10/2003	19/10/2003
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
105	DAUMAZAN SUR ARIZE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2017	30/09/2017	24/07/2018	12/08/2018
106	DREUILHE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
106	DREUILHE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
106	DREUILHE	inondations et coulées de boue	14/06/2000	15/06/2000	06/11/2000	22/11/2000
106	DREUILHE	inondations et coulées de boue	10/06/2007	10/06/2007	22/11/2007	25/11/2007

Mise à jour le

05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
107	DUN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
107	DUN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
108	DURBAN SUR ARIZE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
108	DURBAN SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
108	DURBAN SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
108	DURBAN SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
108	DURBAN SUR ARIZE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
108	DURBAN SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	10/06/2008	11/06/2008	05/12/2008	10/12/2008
109	DURFORT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
109	DURFORT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
109	DURFORT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/08/1997	12/06/1998	01/07/1998
109	DURFORT	inondations et coulées de boue	24/06/2016	24/06/2016	26/09/2016	20/10/2016
110	ENCOURTIECH	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
110	ENCOURTIECH	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
111	ENGOMER	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
111	ENGOMER	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
111	ENGOMER	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
111	ENGOMER	inondations et coulées de boue	17/07/2013	17/07/2013	21/11/2013	23/11/2013
111	ENGOMER	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
113	ERCE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
113	ERCE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
113	ERCE	mouvements de terrain	24/12/2008	24/12/2008	16/10/2009	21/10/2009
114	ERP	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
114	ERP	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
114	ERP	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
115	ESCLAGNE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
115	ESCLAGNE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
115	ESCLAGNE	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
116	ESCOSSE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
116	ESCOSSE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
116	ESCOSSE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2002	30/09/2002	25/08/2004	26/08/2004

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
116	ESCOSSE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
116	ESCOSSE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2015	30/09/2015	22/11/2016	27/12/2016
117	ESPLAS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
117	ESPLAS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
118	ESPLAS DE SEROU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
118	ESPLAS DE SEROU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
119	EYCHEIL					
119	EYCHEIL	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
119	EYCHEIL	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
119	EYCHEIL	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
120	FABAS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
120	FABAS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
120	FABAS	séisme	18/02/1996	18/02/1996	12/03/1998	28/03/1998
120	FABAS	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
120	FABAS	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
120	FABAS	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	06/02/2006	14/02/2006
120	FABAS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2017	30/09/2017	24/07/2018	12/08/2018
121	FERRIERES SUR ARIEGE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
121	FERRIERES SUR ARIEGE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
122	FOIX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
122	FOIX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
122	FOIX	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
122	FOIX	séisme	18/02/1996	18/02/1996	17/07/1996	04/09/1996
122	FOIX	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
122	FOIX	effondrement de terrain	04/02/1999	04/02/1999	07/02/2000	26/02/2000
122	FOIX	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1990	01/08/2002	22/08/2002
122	FOIX	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
122	FOIX	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2009	30/09/2009	13/12/2010	13/01/2011
123	FORNEX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
123	FORNEX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
124	FOSSAT (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
124	FOSSAT (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
124	FOSSAT (LE)	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
124	FOSSAT (LE)	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
124	FOSSAT (LE)	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	30/09/1990	24/02/2003	09/03/2003
124	FOSSAT (LE)	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/03/1992	30/06/1992	24/02/2003	09/03/2003
124	FOSSAT (LE)	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2002	30/06/2002	24/02/2003	09/03/2003
124	FOSSAT (LE)	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
124	FOSSAT (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
124	FOSSAT (LE)	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2017	30/09/2017	24/07/2018	12/08/2018
125	FOUGAX ET BARRINEUF	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
125	FOUGAX ET BARRINEUF	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
125	FOUGAX ET BARRINEUF	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
125	FOUGAX ET BARRINEUF	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	11/06/2008	11/06/2008	05/12/2008	10/12/2008
125	FOUGAX ET BARRINEUF	inondations et coulées de boue	13/06/2014	15/06/2014	04/11/2014	07/11/2014
126	FREYCHENET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
126	FREYCHENET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
127	GABRE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
127	GABRE	glissement de terrain	27/04/1988	27/04/1988	02/08/1988	13/08/1988
127	GABRE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
127	GABRE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
127	GABRE	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
127	GABRE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
127	GABRE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/06/2011	30/06/2011	11/07/2011	17/07/2011
128	GAJAN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
128	GAJAN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
129	GALEY	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
129	GALEY	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
130	GANAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
130	GANAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
131	GARANOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
131	GARANOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
131	GARANO	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
132	GAUDIES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
132	GAUDIES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
133	GENAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
133	GENAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
133	GENAT	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	03/04/1996	17/04/1996
134	GESTIES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
134	GESTIES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
135	GOULIER	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
135	GOULIER	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
135	GOULIER	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
136	GOURBIT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
136	GOURBIT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
136	GOURBIT	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
137	GUDAS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
137	GUDAS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
137	GUDAS	inondations et coulées de boue	03/09/2011	04/09/2011	12/12/2011	15/12/2011
138	HERM (L')	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
138	HERM (L')	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
138	HERM (L')	glissement de terrain	01/02/1996	28/02/1996	12/06/1998	01/07/1998
138	HERM (L')	mouvements de terrain	28/01/2001	28/01/2001	15/11/2001	01/12/2001
139	HOSPITALET P/L'ANDORRE (L')	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
139	HOSPITALET P/L'ANDORRE (L')	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
140	IGNAUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
140	IGNAUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
141	ILLARTEIN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
141	ILLARTEIN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
142	ILHAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
142	ILHAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
143	ILLIER LARAMADE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
143	ILLIER LARAMADE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le

05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
145	ISSARDS (LES)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
145	ISSARDS (LES)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
145	ISSARDS (LES)	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
146	JUSTINIAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
146	JUSTINIAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
146	JUSTINIAC	inondations et coulées de boue	08/09/2005	09/09/2005	11/04/2006	22/04/2006
147	LABATUT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
147	LABATUT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
147	LABATUT	inondations et coulées de boue	24/04/1994	24/04/1994	30/06/1994	09/07/1994
147	LABATUT	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
147	LABATUT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	27/05/2005	31/05/2005
147	LABATUT	inondations et coulées de boue	08/09/2005	09/09/2005	11/04/2006	22/04/2006
148	LACAVE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
148	LACAVE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
148	LACAVE	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
149	LACOURT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
149	LACOURT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
150	LAGARDE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
150	LAGARDE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
150	LAGARDE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2017	31/12/2017	24/07/2018	12/08/2018
151	LANOUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
151	LANOUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
151	LANOUX	glissement de terrain	01/06/1997	31/12/1997	18/09/1998	03/10/1998
151	LANOUX	mouvements de terrain	01/01/1991	31/12/1991	27/12/2001	18/01/2002
151	LANOUX	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2017	30/09/2017	24/07/2018	12/08/2018
152	LAPEGE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
152	LAPEGE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
152	LAPEGE	séisme	18/02/1996	18/02/1996	12/03/1998	28/03/1998
153	LAPENNE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
153	LAPENNE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
153	LAPENNE	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999

Mise à jour le

05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
154	LARBONT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
154	LARBONT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
155	LARCAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
155	LARCAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
156	LARNAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
156	LARNAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
157	LAROQUE D'OLMES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
157	LAROQUE D'OLMES	mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/10/1990	28/03/1991	17/04/1991
157	LAROQUE D'OLMES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
157	LAROQUE D'OLMES	séisme	18/02/1996	18/02/1996	17/07/1996	04/09/1996
157	LAROQUE D'OLMES	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
157	LAROQUE D'OLMES	inondations et coulées de boue	14/06/2000	15/06/2000	06/11/2000	22/11/2000
157	LAROQUE D'OLMES	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2008	31/03/2008	20/07/2009	23/07/2009
157	LAROQUE D'OLMES	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017
158	LASSERRE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
158	LASSERRE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
158	LASSERRE	affaissement de terrain	01/08/1995	31/08/1995	17/07/1996	04/09/1996
158	LASSERRE	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	06/02/2006	14/02/2006
159	LASSUR	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
159	LASSUR	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
159	LASSUR	inondations et coulées de boue	02/08/2014	02/08/2014	04/11/2014	07/11/2014
160	LAVELANET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
160	LAVELANET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
160	LAVELANET	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
160	LAVELANET	séisme	18/02/1996	18/02/1996	17/07/1996	04/09/1996
160	LAVELANET	inondations et coulées de boue	28/08/1999	28/08/1999	03/03/2000	19/03/2000
160	LAVELANET	inondations et coulées de boue	14/06/2000	15/06/2000	06/11/2000	22/11/2000
160	LAVELANET	mouvements de terrain	17/04/2001	17/04/2001	15/11/2001	01/12/2001
160	LAVELANET	inondations et coulées de boue	10/06/2007	10/06/2007	22/11/2007	25/11/2007
161	LERAN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
161	LERAN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
161	LERAN	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
161	LERAN	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
162	LERCOUL	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
162	LERCOUL	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
163	LESCOUSSE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
163	LESCOUSSE	inondations et coulées de boue	17/06/1988	18/06/1988	22/02/1989	03/03/1989
163	LESCOUSSE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
164	LESCURE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
164	LESCURE	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
164	LESCURE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
164	LESCURE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
165	LESPARROU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
165	LESPARROU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
165	LESPARROU	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2009	30/09/2009	13/12/2010	13/01/2011
165	LESPARROU	inondations et coulées de boue	13/06/2014	15/06/2014	04/11/2014	07/11/2014
166	LEYCHERT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
166	LEYCHERT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
167	LEZAT SUR LEZE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
167	LEZAT SUR LEZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
167	LEZAT SUR LEZE	inondations et coulées de boue	24/09/1993	25/09/1993	19/10/1993	24/10/1993
167	LEZAT SUR LEZE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1997	15/07/1998	29/07/1998
167	LEZAT SUR LEZE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
167	LEZAT SUR LEZE	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
167	LEZAT SUR LEZE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2002	30/06/2002	03/10/2003	19/10/2003
167	LEZAT SUR LEZE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	27/05/2005	31/05/2005
167	LEZAT SUR LEZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
167	LEZAT SUR LEZE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017
168	LIEURAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
168	LIEURAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
169	LIMBRASSAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
169	LIMBRASSAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le

05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
170	LISSAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
170	LISSAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
170	LISSAC	inondations et coulées de boue	24/04/1994	24/04/1994	30/06/1994	09/07/1994
170	LISSAC	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
170	LISSAC	inondations et coulées de boue	08/09/2005	09/09/2005	11/04/2006	22/04/2006
170	LISSAC	sécheresse	01/07/2006	30/09/2006	27/07/2006	08/08/2006
170	LISSAC	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2012	30/09/2012	21/05/2013	25/05/2013
171	LORDAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
171	LORDAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
172	LOUBAUT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
172	LOUBAUT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
173	LOUBENS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
173	LOUBENS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
174	LOUBIERES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
174	LOUBIERES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
175	LUDIES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
175	LUDIES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
176	LUZENAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
176	LUZENAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
176	LUZENAC	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
177	MADIERE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
177	MADIERE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
177	MADIERE	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
178	MALEGOUDE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
178	MALEGOUDE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
179	MALLEON	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
179	MALLEON	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
180	MANSES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
180	MANSES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
180	MANSES	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
180	MANSES	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
180	MANSES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	16/04/2007	16/04/2007	03/07/2007	10/07/2007
181	MAS D'AZIL (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
181	MAS D'AZIL (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
181	MAS D'AZIL (LE)	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
181	MAS D'AZIL (LE)	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
181	MAS D'AZIL (LE)	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
181	MAS D'AZIL (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	27/07/2007	01/08/2007
181	MAS D'AZIL (LE)	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017
182	MASSAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
182	MASSAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
182	MASSAT	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
182	MASSAT	inondations et coulées de boue	23/01/2014	26/01/2014	02/10/2014	04/10/2014
183	MAUVEZIN DE PRAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
183	MAUVEZIN DE PRAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
184	MAUVEZIN DE SAINTE CROIX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
184	MAUVEZIN DE SAINTE CROIX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
185	MAZERES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
185	MAZERES	inondations et coulées de boue	04/06/1985	06/06/1985	02/10/1985	18/10/1985
185	MAZERES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
185	MAZERES	séisme	18/02/1996	18/02/1996	17/07/1996	04/09/1996
185	MAZERES	inondations et coulées de boue	06/05/2006	06/05/2006	01/12/2006	08/12/2006
186	MERAS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
186	MERAS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
186	MERAS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1997	22/10/1998	13/11/1998
187	MERCENAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
187	MERCENAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
188	MERCUS GARRABET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
188	MERCUS GARRABET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
189	MERENS LES VALS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
189	MERENS LES VALS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
190	MERIGON	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
190	MERIGON	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
190	MERIGON	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
192	MIGLOS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
192	MIGLOS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
193	MIJANES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
193	MIJANES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
194	MIREPOIX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
194	MIREPOIX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
194	MIREPOIX	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
194	MIREPOIX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	16/04/2007	16/04/2007	03/07/2007	10/07/2007
194	MIREPOIX	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2009	30/09/2009	13/12/2010	13/01/2011
195	MONESPLE					
195	MONESPLE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
195	MONESPLE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
195	MONESPLE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2002	06/01/2002	07/08/2008	13/08/2008
195	MONESPLE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	07/08/2008	13/08/2008
196	MONTAGAGNE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
196	MONTAGAGNE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
197	MONTAILLOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
197	MONTAILLOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
198	MONTARDIT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
198	MONTARDIT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
199	MONTAUT					
199	MONTAUT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
199	MONTAUT	inondations et coulées de boue	04/06/1985	06/06/1985	02/10/1985	18/10/1985
199	MONTAUT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
199	MONTAUT	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
199	MONTAUT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	07/08/2008	13/08/2008
199	MONTAUT	inondations et coulées de boue	16/06/2010	16/06/2010	29/10/2010	03/11/2010
200	MONTBEL	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
200	MONTBEL	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le

05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
200	MONTBEL	sécheresse	01/07/2004	30/09/2004	11/01/2010	14/01/2010
200	MONTBEL	sécheresse	01/07/2006	30/09/2006	11/01/2010	14/01/2010
200	MONTBEL	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2017	30/09/2017	24/07/2018	12/08/2018
201	MONTÉGUT EN COUSERANS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
201	MONTÉGUT EN COUSERANS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
202	MONTÉGUT PLANTAUREL	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
202	MONTÉGUT PLANTAUREL	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
202	MONTÉGUT PLANTAUREL	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
203	MONTELS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
203	MONTELS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
204	MONTESQUIEU AVANTES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
204	MONTESQUIEU AVANTES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
205	MONTFA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
205	MONTFA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
206	MONTFERRIER	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
206	MONTFERRIER	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
206	MONTFERRIER	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
206	MONTFERRIER	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
206	MONTFERRIER	inondations et coulées de boue	28/08/1999	28/08/1999	03/03/2000	19/03/2000
206	MONTFERRIER	inondations et coulées de boue	14/06/2000	15/06/2000	06/11/2000	22/11/2000
206	MONTFERRIER	inondations et coulées de boue	29/07/2002	29/07/2002	17/12/2002	08/01/2003
206	MONTFERRIER	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	28/06/2006	28/06/2006	03/07/2007	10/07/2007
206	MONTFERRIER	inondations et coulées de boue	03/09/2011	04/09/2011	12/12/2011	15/12/2011
206	MONTFERRIER	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	07/08/2014	10/08/2014
206	MONTFERRIER	Avalanche	24/01/2014	26/01/2014	07/08/2014	10/08/2014
207	MONTGAILHARD	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
207	MONTGAILHARD	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
208	MONTGAUCH	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
208	MONTGAUCH	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
209	MONTJOIE EN COUSERANS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
209	MONTJOIE EN COUSERANS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
209	MONTJOIE EN COUSERANS	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
209	MONTJOIE EN COUSERANS	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	06/02/2006	14/02/2006
210	MONTTOULIEU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
210	MONTTOULIEU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
211	MONTSEGUR	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
211	MONTSEGUR	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
212	MONTSERON	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
212	MONTSERON	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
213	MOULIN NEUF	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
213	MOULIN NEUF	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
213	MOULIN NEUF	glissement de terrain	08/12/1996	08/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
214	MOULIS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
214	MOULIS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
214	MOULIS	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
214	MOULIS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1990	06/07/2001	18/07/2001
214	MOULIS	inondations et coulées de boue	07/05/2018	08/05/2018	23/07/2018	15/08/2018
215	NALZEN					
215	NALZEN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
215	NALZEN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
216	NECUS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
216	NECUS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
216	NECUS	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
216	NECUS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	27/07/2007	01/08/2007
217	NIAUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
217	NIAUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
218	ORGEIX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
218	ORGEIX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
219	ORGBET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
219	ORGBET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
220	ORLU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
220	ORLU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
220	ORLU	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
221	ORNOLAC USSAT LES BAINS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
221	ORNOLAC USSAT LES BAINS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
221	ORNOLAC USSAT LES BAINS	mouvements de terrain	22/10/2011	22/10/2011	30/01/2012	02/02/2012
222	ORUS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
222	ORUS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
223	OUST	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
223	OUST	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
223	OUST	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
223	OUST	inondations et coulées de boue	06/11/2011	07/11/2011	21/12/2011	03/01/2012
223	OUST	inondations et coulées de boue	07/05/2018	08/05/2018	23/07/2018	15/08/2018
224	PAILHES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
224	PAILHES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
224	PAILHES	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
224	PAILHES	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
224	PAILHES	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
224	PAILHES	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
224	PAILHES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	16/04/2007	14/04/2007	03/07/2007	10/07/2007
224	PAILHES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
224	PAILHES	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2017	30/09/2017	24/07/2018	12/08/2018
225	PAMIERS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
225	PAMIERS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
225	PAMIERS	glissement de terrain	01/02/1994	28/02/1994	06/06/1994	25/06/1994
225	PAMIERS	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
225	PAMIERS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/03/1992	30/06/1992	01/08/2002	22/08/2002
225	PAMIERS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
225	PAMIERS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2009	30/09/2009	13/12/2010	13/01/2011
226	PECH	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
226	PECH	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
227	PEREILLE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
227	PEREILLE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
227	PEREILLE	inondations et coulées de boue	05/11/2011	06/11/2011	21/12/2011	03/01/2012
227	PEREILLE	inondations et coulées de boue	25/07/2014	25/07/2014	04/11/2014	07/11/2014
228	PERLES ET CASTELET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
228	PERLES ET CASTELET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
228	PERLES ET CASTELET	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
229	PEYRAT (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
229	PEYRAT (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
229	PEYRAT (LE)	sécheresse	01/07/2004	30/09/2004	11/01/2010	14/01/2010
229	PEYRAT (LE)	inondations et coulées de boue	13/06/2014	15/06/2014	04/11/2014	07/11/2014
230	PLA (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
230	PLA (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
231	PORT (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
231	PORT (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
231	PORT (LE)	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
232	PRADES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
232	PRADES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
233	PRADETTES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
233	PRADETTES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
234	PRADIERES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
234	PRADIERES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
235	PRAT BONREPAUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
235	PRAT BONREPAUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
235	PRAT BONREPAUX	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
235	PRAT BONREPAUX	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
235	PRAT BONREPAUX	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
236	PRAYOLS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
236	PRAYOLS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
237	PUCH (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
237	PUCH (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
237	PUCH (LE)	Mouvement de terrain-chute de blocs	10/08/2017	10/08/2017	26/03/2018	02/05/2018
238	PUJOLS (LES)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
238	PUJOLS (LES)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
238	PUJOLS (LES)	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
238	PUJOLS (LES)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	16/04/2007	16/04/2007	03/07/2007	10/07/2007
239	QUERIGUT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
239	QUERIGUT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
240	QUIE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
240	QUIE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
241	RABAT LES TROIS SEIGNEURS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
241	RABAT LES TROIS SEIGNEURS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
242	RAISSAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
242	RAISSAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
243	REGAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
243	REGAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
244	RIEUCROS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
244	RIEUCROS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
244	RIEUCROS	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
245	RIEUX DE PELLEPORT	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	01/12/2006	07/12/2006
245	RIEUX DE PELLEPORT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
245	RIEUX DE PELLEPORT	inondations et coulées de boue	17/06/1988	18/06/1988	22/02/1989	03/03/1989
245	RIEUX DE PELLEPORT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
245	RIEUX DE PELLEPORT	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
245	RIEUX DE PELLEPORT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2012	30/09/2012	21/05/2013	25/05/2013
246	RIMONT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
246	RIMONT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
246	RIMONT	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
247	RIVERENERT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
247	RIVERENERT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
247	RIVERENERT	inondations et coulées de boue	06/11/2011	07/11/2011	21/12/2011	03/01/2011
249	ROQUEFIXADE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
249	ROQUEFIXADE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
250	ROQUEFORT LES CASCADES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
250	ROQUEFORT LES CASCADES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
251	ROUMENGOUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
251	ROUMENGOUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
251	ROUMENGOUX	sécheresse	01/07/2004	30/09/2004	11/01/2010	14/01/2010
251	ROUMENGOUX	sécheresse	01/07/2006	30/09/2006	11/01/2010	14/01/2010
252	ROUZE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
252	ROUZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
253	SABARAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
253	SABARAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
253	SABARAT	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
253	SABARAT	mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/1989	31/10/1994	03/05/1995	07/05/1995
253	SABARAT	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	03/04/1996	17/04/1996
253	SABARAT	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
253	SABARAT	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
253	SABARAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	16/04/2007	16/04/2007	03/07/2007	10/07/2007
253	SABARAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
253	SABARAT	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2011	30/06/2011	27/07/2012	02/08/2012
254	SAINTE AMADOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
254	SAINTE AMADOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
255	SAINTE AMANS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
255	SAINTE AMANS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
256	SAINTE BAUZEIL	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
256	SAINTE BAUZEIL	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	mouvements de terrain	10/06/2000	03/07/2001	03/12/2001	19/12/2001
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1990	01/08/2002	22/08/2002

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

<i>Insee</i>	<i>Commune</i>	<i>Risque</i>	<i>Date début</i>	<i>Date fin</i>	<i>Date arrêté</i>	<i>Date JO</i>
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	10/06/2008	10/06/2008	05/12/2008	10/12/2008
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	mouvements de terrain	23/01/2014	26/01/2014	26/05/2016	10/07/2016
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	mouvements de terrain	04/04/2014	05/04/2014	26/05/2016	10/07/2016
257	SAINTE CROIX VOLVESTRE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2017	30/06/2017	24/07/2018	12/08/2018
258	SAINTE FELIX DE RIEUTORD	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
258	SAINTE FELIX DE RIEUTORD	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
258	SAINTE FELIX DE RIEUTORD	inondations et coulées de boue	16/06/2010	16/06/2010	29/10/2010	03/11/2010
259	SAINTE FELIX DE TOURNEGAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
259	SAINTE FELIX DE TOURNEGAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
259	SAINTE FELIX DE TOURNEGAT	inondations et coulées de boue	25/09/1999	26/09/1999	28/01/2000	11/02/2000
260	SAINTE FOI	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
260	SAINTE FOI	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
261	SAINTE GIRON	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
261	SAINTE GIRON	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
261	SAINTE GIRON	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
261	SAINTE GIRON	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
261	SAINTE GIRON	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
261	SAINTE GIRON	inondations et coulées de boue	07/05/2018	08/05/2018	23/07/2018	15/08/2018
262	SAINTE JEAN D'AIGUES VIVES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
262	SAINTE JEAN D'AIGUES VIVES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
262	SAINTE JEAN D'AIGUES VIVES	séisme	18/02/1996	18/02/1996	11/02/1997	23/02/1997
262	SAINTE JEAN D'AIGUES VIVES	inondations et coulées de boue	28/08/1999	28/08/1999	03/03/2000	19/03/2000
262	SAINTE JEAN D'AIGUES VIVES	sécheresse	01/07/2004	30/09/2009	11/01/2010	14/01/2010
263	SAINTE JEAN DU CASTILLONNAIS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
263	SAINTE JEAN DU CASTILLONNAIS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
264	SAINTE JEAN DE VERGES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
264	SAINTE JEAN DE VERGES	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
264	SAINTE JEAN DE VERGES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
264	SAINTE JEAN DE VERGES	inondations et coulées de boue	03/09/2011	04/09/2011	12/12/2011	15/12/2011
265	SAINTE JEAN DU FALGA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
265	SAINTE JEAN DU FALGA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
266	SAINTE JULIENNE DE GRAS CAPOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
266	SAINTE JULIENNE DE GRAS CAPOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
267	SAINTE LARY	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
267	SAINTE LARY	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
268	SAINTE LIZIER	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
268	SAINTE LIZIER	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
268	SAINTE LIZIER	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
268	SAINTE LIZIER	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
268	SAINTE LIZIER	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
268	SAINTE LIZIER	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
268	SAINTE LIZIER	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
268	SAINTE LIZIER	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	15/05/2008	22/05/2008
269	SAINTE MARTINE DE CARALP	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
269	SAINTE MARTINE DE CARALP	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
270	SAINTE MARTINE D'OYDES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
270	SAINTE MARTINE D'OYDES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
270	SAINTE MARTINE D'OYDES	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1990	01/08/2002	22/08/2002
270	SAINTE MARTINE D'OYDES	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2002	30/09/2002	25/08/2004	26/08/2004
270	SAINTE MARTINE D'OYDES	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
271	SAINTE MICHEL	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
271	SAINTE MICHEL	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
271	SAINTE MICHEL	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	07/10/2008	10/10/2008
272	SAINTE PAUL DE JARRAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
272	SAINTE PAUL DE JARRAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
272	SAINTE PAUL DE JARRAT	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
273	SAINTE PIERRE DE RIVIERE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
273	SAINTE PIERRE DE RIVIERE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
274	SAINTE QUENTINE LA TOUR	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
274	SAINTE QUENTINE LA TOUR	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
274	SAINTE QUENTINE LA TOUR	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
275	SAINT QUIRC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
275	SAINT QUIRC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
275	SAINT QUIRC	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
275	SAINT QUIRC	inondations et coulées de boue	24/04/1994	24/04/1994	30/06/1994	09/07/1994
275	SAINT QUIRC	inondations et coulées de boue	08/09/2005	09/09/2005	11/04/2006	22/04/2006
275	SAINT QUIRC	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
276	SAINT VICTOR ROUZAUD	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
276	SAINT VICTOR ROUZAUD	inondations et coulées de boue	17/06/1988	18/06/1988	22/02/1989	03/03/1989
276	SAINT VICTOR ROUZAUD	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
276	SAINT VICTOR ROUZAUD	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	07/08/2008	13/08/2008
276	SAINT VICTOR ROUZAUD	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2012	30/09/2012	08/07/2013	11/07/2013
276	SAINT VICTOR ROUZAUD	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2017	31/12/2017	24/07/2018	12/08/2018
277	SAINT YBARS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
277	SAINT YBARS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
277	SAINT YBARS	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
277	SAINT YBARS	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
277	SAINT YBARS	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
277	SAINT YBARS	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	09/01/2006	22/01/2006
277	SAINT YBARS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
277	SAINT YBARS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017
279	SALSEIN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
279	SALSEIN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
279	SALSEIN	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
279	SALSEIN	mouvements de terrain	24/01/2014	26/01/2014	29/12/2014	06/01/2015
280	SAURAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
280	SAURAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
280	SAURAT	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	07/07/2014	09/07/2014
281	SAUTEL (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
281	SAUTEL (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
281	SAUTEL (LE)	séisme	18/02/1996	18/02/1996	24/03/1997	12/04/1997
282	SAVERDUN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
282	SAVERDUN	inondations et coulées de boue	04/06/1985	06/06/1985	02/10/1985	18/10/1985
282	SAVERDUN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
282	SAVERDUN	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
282	SAVERDUN	inondations et coulées de boue	20/08/1996	20/08/1996	21/01/1997	05/02/1997
282	SAVERDUN	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
282	SAVERDUN	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
282	SAVERDUN	mouvements de terrain	18/03/2001	18/03/2001	15/11/2001	01/12/2001
282	SAVERDUN	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
283	SAVIGNAC LES ORMEAUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
283	SAVIGNAC LES ORMEAUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
284	SEGURA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
284	SEGURA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
284	SEGURA	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	07/02/2000	26/02/2000
284	SEGURA	inondations et coulées de boue	04/08/1999	04/08/1999	07/02/2000	26/02/2000
284	SEGURA	inondations et coulées de boue	16/06/2010	16/06/2010	29/10/2010	03/11/2010
285	SEIX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
285	SEIX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
285	SEIX	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
286	SEM	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
286	SEM	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
287	SENCONAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
287	SENCONAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
287	SENCONAC	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
289	LORP SENTARRAILLE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
289	LORP SENTARRAILLE	inondations et coulées de boue	11/06/1988	11/06/1988	22/02/1989	03/03/1989
289	LORP SENTARRAILLE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
289	LORP SENTARRAILLE	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
289	LORP SENTARRAILLE	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
289	LORP SENTARRAILLE	séisme	18/02/1996	18/02/1996	17/07/1996	04/09/1996
290	SENTEIN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
290	SENTEIN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le

05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
290	SENTEIN	inondations et coulées de boue	07/05/2018	08/05/2018	23/07/2018	15/08/2018
291	SENTENAC D'OUST	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
291	SENTENAC D'OUST	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
292	SENTENAC DE SEROU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
292	SENTENAC DE SEROU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
293	SERRES SUR ARGET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
293	SERRES SUR ARGET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
294	SIEURAS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
294	SIEURAS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
294	SIEURAS	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	27/05/2005	31/05/2005
294	SIEURAS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	27/07/2007	01/08/2007
295	SIGUER	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
295	SIGUER	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
296	SINSAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
296	SINSAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
297	SOR	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
297	SOR	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
298	SORGEAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
298	SORGEAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
298	SORGEAT	inondations et coulées de boue	23/01/2014	25/01/2014	02/10/2014	04/10/2014
299	SOUËIX ROGALLE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
299	SOUËIX ROGALLE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
299	SOUËIX ROGALLE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	07/08/2008	13/08/2008
300	SOULA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
300	SOULA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
301	SOULAN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
301	SOULAN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
302	SUC ET SENTENAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
302	SUC ET SENTENAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
303	SURBA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
303	SURBA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
304	SUZAN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
304	SUZAN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
305	TABRE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
305	TABRE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
305	TABRE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2016	30/09/2016	24/10/2017	01/11/2017
306	TARASCON SUR ARIEGE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
306	TARASCON SUR ARIEGE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
306	TARASCON SUR ARIEGE	éboulements rocheux	18/01/1995	18/01/1995	20/04/1995	06/05/1995
306	TARASCON SUR ARIEGE	séisme	18/02/1996	18/02/1996	17/07/1996	04/09/1996
306	TARASCON SUR ARIEGE	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
306	TARASCON SUR ARIEGE	mouvements de terrain	17/05/2003	17/05/2003	03/10/2003	19/10/2003
307	TAURIGNAN CASTET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
307	TAURIGNAN CASTET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
307	TAURIGNAN CASTET	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
307	TAURIGNAN CASTET	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1989	31/12/1990	27/12/2000	29/12/2000
308	TAURIGNAN VIEUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
308	TAURIGNAN VIEUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
308	TAURIGNAN VIEUX	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	10/01/2007	10/03/2007
308	TAURIGNAN VIEUX	mouvements de terrain	24/01/2009	24/01/2009	16/10/2009	21/10/2009
309	TEILHET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
309	TEILHET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
309	TEILHET	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
310	THOUARS SUR ARIZE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
310	THOUARS SUR ARIZE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
311	TIGNAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
311	TIGNAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
312	TOUR DU CRIEU (LA)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
312	TOUR DU CRIEU (LA)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
312	TOUR DU CRIEU (LA)	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	27/05/2005	31/05/2005
313	TOURTOUSE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
313	TOURTOUSE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
313	TOURTOUSE	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
313	TOURTOUSE	effondrements / éboulements	01/03/1992	31/12/1998	19/03/1999	03/04/1999
313	TOURTOUSE	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
313	TOURTOUSE	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	18/10/2007	25/10/2007
314	TOURTROL	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
314	TOURTROL	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
314	TOURTROL	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
315	TREMOULET	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
315	TREMOULET	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
316	TROYE D'ARIEGE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
316	TROYE D'ARIEGE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
317	UCHENTEIN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
317	UCHENTEIN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
317	UCHENTEIN	éboulement de terrain	10/10/1991	11/10/1991	16/10/1992	17/10/1992
317	UCHENTEIN	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
318	UNAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
318	UNAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
319	UNZENT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
319	UNZENT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
320	URS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
320	URS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
321	USSAT	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
321	USSAT	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
322	USTOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
322	USTOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
322	USTOU	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
322	USTOU	inondations et coulées de boue	03/12/1995	04/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
322	USTOU	inondations et coulées de boue	06/11/2011	07/11/2011	21/12/2011	03/01/2012
322	USTOU	inondations et coulées de boue	25/02/2015	27/02/2015	05/06/2015	07/06/2015
322	USTOU	inondations et coulées de boue	04/07/2016	04/07/2016	26/09/2016	20/10/2016
323	VALS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
323	VALS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
323	VALS	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
324	VARILHES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
324	VARILHES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
324	VARILHES	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	03/11/1997	16/11/1997
324	VARILHES	inondations et coulées de boue	03/09/2011	04/09/2011	12/12/2011	15/12/2011
325	VAYCHIS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
325	VAYCHIS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
326	VEBRE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
326	VEBRE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
326	VEBRE	éboulements rocheux	21/11/1993	22/11/1993	06/06/1994	25/06/1994
327	VENTENAC	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
327	VENTENAC	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
328	VERDUN	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
328	VERDUN	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
328	VERDUN	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
329	VERNAJOUL	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
329	VERNAJOUL	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006
329	VERNAJOUL	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
329	VERNAJOUL	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/04/2011	30/06/2011	27/07/2012	02/08/2012
330	VERNAUX	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
330	VERNAUX	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
331	VERNET (LE)	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
331	VERNET (LE)	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
331	VERNET (LE)	inondations et coulées de boue	30/11/1996	01/12/1996	29/12/1998	13/01/1999
331	VERNET (LE)	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
332	VERNIOLLE	sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	10/11/2006	23/11/2006
332	VERNIOLLE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
332	VERNIOLLE	inondations et coulées de boue	16/06/2010	16/06/2010	29/10/2010	03/11/2010
332	VERNIOLLE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
334	VICDESSOS	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Mise à jour le
05/09/2018

Arrêtés de catastrophe naturelles pour le département ARIEGE (Midi-Pyrénées)

Insee	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
334	VICDESSOS	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
335	VILLENEUVE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
335	VILLENEUVE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
336	VILLENEUVE D'OLMES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
336	VILLENEUVE D'OLMES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
336	VILLENEUVE D'OLMES	inondations et coulées de boue	04/10/1992	06/10/1992	19/03/1993	28/03/1993
336	VILLENEUVE D'OLMES	inondations et coulées de boue	14/06/2000	15/06/2000	06/11/2000	22/11/2000
336	VILLENEUVE D'OLMES	inondations et coulées de boue	24/01/2014	26/01/2014	28/06/2016	20/07/2016
338	VILLENEUVE DU LATOU	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
338	VILLENEUVE DU LATOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
338	VILLENEUVE DU LATOU	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
338	VILLENEUVE DU LATOU	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
338	VILLENEUVE DU LATOU	inondations et coulées de boue	24/06/2016	24/06/2016	26/09/2016	20/10/2016
338	VILLENEUVE DU LATOU	inondations et coulées de boue	28/05/2016	28/05/2016	20/12/2016	27/01/2017
339	VILLENEUVE DU PAREAGE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
339	VILLENEUVE DU PAREAGE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
340	VIRA	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
340	VIRA	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
341	VIVIES	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
341	VIVIES	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
341	VIVIES	inondations et coulées de boue	02/08/1999	02/08/1999	29/11/1999	04/12/1999
342	SAINTE SUZANNE	tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
342	SAINTE SUZANNE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	22/01/1992	25/01/1992	15/07/1992	24/09/1992
342	SAINTE SUZANNE	inondations et coulées de boue	21/09/1993	25/09/1993	29/11/1993	15/12/1993
342	SAINTE SUZANNE	inondations et coulées de boue	10/06/2000	10/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
342	SAINTE SUZANNE	inondations et coulées de boue	11/06/2000	11/06/2000	25/09/2000	07/10/2000
342	SAINTE SUZANNE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
342	SAINTE SUZANNE	inondations, coulées de boue et effets exceptionnels dus aux précipitations	25/05/2007	25/05/2007	03/07/2007	10/07/2007
342	SAINTE SUZANNE	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2017	30/09/2017	24/07/2018	12/08/2018